ViaTrajectoire
Une orientation personnalisée

« Via *Trajectoire* »

Formation des référents structures

GCS Sara
la santé connectée

Plan de la formation

I. Introduction : généralités et accès à ViaTrajectoire
II. Mettre à jour l'offre de la structure ou de l'unité pour un établissement receveur
III. Mettre à jour la description de la structure pour un établissement prescripteur
IV. Gérer les comptes et les habilitations des utilisateurs
V. Consulter les annuaires

I. Introduction : généralités et accès à ViaTrajectoire

Rappels sur le périmètre fonctionnel de ViaTrajectoire

ViaTrajectoire, c'est :

- L'aide à la recherche d'une structure de soins de suite ou médico-social correspondant aux besoins du patient
- La gestion des demandes d'admission de patients en SSR[1], HAD[2], USLD[3] et médico-social
- La mise à disposition d'un annuaire de l'offre en SSR, HAD, USLD et médico-social des régions partenaires

[1] SSR : Soins de Suites et de Réadaptation
[2] HAD : Hospitalisation A Domicile
[3] USLD : Unité de Soins de Longue Durée

Ouvrir ViaTrajectoire

Depuis votre navigateur Internet :

- L'adresse du site ViaTrajectoire de **production** est :

https://trajectoire.sante-ra.fr

- L'adresse du site ViaTrajectoire dédié aux ***formations***, tests et présentations est :

https://trajectoireformation. sante-ra.fr

ASTUCE

Pour une navigation plus rapide sur le site, privilégier un navigateur récent (voir les prérequis techniques)

Naviguer dans ViaTrajectoire

Fonctions du « Référent » ViaTrajectoire

Au sein d'une structure, il peut y avoir un ou plusieurs référents pour couvrir les fonctions suivantes :

Pour une structure prescriptrice :

- Gérer les comptes utilisateurs et les habilitations au niveau des utilisateurs de son périmètre (unité, structure)
- Gérer la structure (information générale) et déclarer les services prescripteurs qui utiliseront « ViaTrajectoire »

Pour une structure receveuse :

- Gérer les comptes utilisateurs et les habilitations au niveau des utilisateurs de son périmètre (unité, structure)
- Gérer la structure (information générale et détaillée, déclarer les unités receveuses, les guichets uniques si nécessaire)
- Référent médical : Gérer pour chaque unité l'offre de soins qui sera utilisée par le moteur de recherche de « ViaTrajectoire » : renseigner les Ressources et les Pathologies prises en charge

NOTA BENE

- Sans connexion, accès à l'annuaire et à la simulation d'orientation
- Après 5 tentatives de connexion votre compte est bloqué; **vous devez alors vous adresser à votre référent coordination ou structure qui pourra vous débloquer**
- **à la première connexion, demande de validation de la Charte ViaTrajectoire** (engagements des utilisateurs vis-à-vis de l'utilisation/gestion du logiciel)

Quelle(s) habilitations ou quel(s) droits pour un « Référent » ViaTrajectoire ?

Habilitations pour les Référents :

- À l'échelle d'un établissement, **habilitation « Structure »** avec des droits paramétrables (gestion : utilisateurs, habilitations, professionnels, données unités, données structure)
- À ... étrables (gestion : uti...

Droits d'ad... sions : possibilités d'ajouter de ... sateurs et des habilitations ...

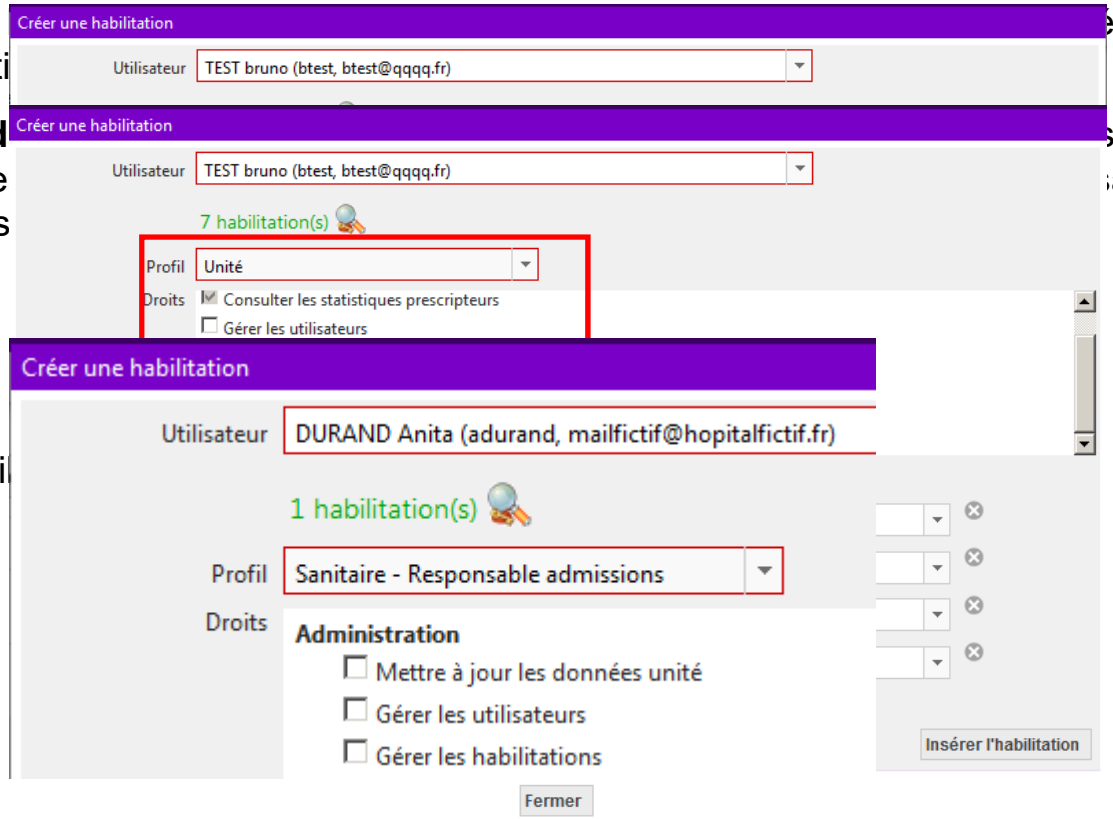

NOTA BENE

- La ... dépend du profi...

Première connexion : validation de la Charte ViaTrajectoire

ANNUAIRES | SANITAIRE | MÉDICO-SOCIAL | OBSERVATOIRE | ADMINISTRATION

Bienvenue Valérie Dreux
Déconnexion
Contact/FAQ
Documentation

A A A

Pour poursuivre, vous devez lire et accepter les conditions d'utilisation du logiciel ViaTrajectoire.

CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION DE VIATRAJECTOIRE

1. PRÉAMBULE

La confidentialité est une valeur traditionnelle de la médecine à laquelle sont très attachés les professionnels de la santé et les malades. Elle entre dans un cadre juridique, déontologique, et réglementaire important que pourtant nul n'est censé ignorer. Le développement des technologies de l'information (l'informatique) en santé ne change pas fondamentalement ce cadre, mais fait évoluer la nature des risques et impose de nouveaux comportements.

Le but de cette charte est d'informer tous les utilisateurs (médecins, soignants, service social, personnels administratifs) de leurs droits et de leurs devoirs, afin de minimiser les risques.

Le logiciel ***ViaTrajectoire*** utilisé par les services de soins « prescripteurs » et les services de soins « d'accueil » permet de gérer les demandes d'orientation et d'admission des patients requérant des suites de soins. Cet outil s'inscrit dans la démarche d'amélioration de la qualité et de la continuité des soins.

L'utilisation de ***ViaTrajectoire*** étant généralement l'un des objectifs et préconisations des schémas régionaux d'organisation sanitaire, les professionnels et les établissements impliqués dans cette démarche s'engagent à en promouvoir l'usage tout en en respectant l'esprit.

2. ENGAGEMENT DES SERVICES DE SOINS PRESCRIPTEURS

Article 1 : de l'utilisation du module d'orientation

La décision d'hospitalisation en services de soins d'accueil et, le plus souvent, en service de soins de suite et de réadaptation relève d'une décision médicale, *dans le cadre de la prise en charge globale du patient, d'un projet thérapeutique et social. Elle se fait dans le respect du principe de continuité des soins et du libre choix du malade*. Cette décision doit être, dans la mesure du possible, faite par anticipation des besoins en soins de suites du patient. Dans tous les cas, le chemin d'orientation sélectionné lors de l'utilisation du module d'aide à l'orientation devra être choisi de façon rigoureuse, et complété ou validé par le médecin

À la première connexion, l'utilisateur doit lire les Conditions générales d'utilisation

Article 12 : de l'utilisation des données à des fins statistiques

La **fonction « observatoire »** de **«ViaTrajectoire»** permet :

- De connaître et ajuster la **demande réelle et l'offre** en « suites de soins »
- D'**analyser les filières par type de pathologie prise en charge** et par mode de prise en charge. Ces analyses permettront, dans certains cas, de faire apparaître des décalages ou des besoins réels mal couverts, un blocage de la filière dans une ou plusieurs mailles du réseau.
- De **mettre en valeur des dysfonctionnements dans les transferts Unités « prescriptrices »-Unités « d'accueil »**.

Les établissements qui utilisent **«ViaTrajectoire»** autorisent la fonction « observatoire » du logiciel à analyser les données saisies sous forme de statistiques anonymisées et réservées aux personnes habilitées : établissements utilisateurs, ARS, coordinations en SSR, commissions de régulation par filière.

J'ai lu et accepte les conditions ci-dessus ☐

Valider

Et accepter la charte ViaTrajectoire pour poursuivre

Charte ViaTrajectoire : engagements des utilisateurs

VIATRAJECTOIRE

1. Préambule

2. Engagement des services de soins prescripteurs

Article 1 : de l'utilisation du module d'orientation

Article 2 : du « remplissage » de la demande d'admission

Article 3 : de l'envoi de la demande d'admission

Article 4 : de la confirmation du transfert et du remplissage du dossier d'admission

3. Engagement des unités d'accueil ou guichets uniques d'admission

Article 5 : de la mise à jour de l'annuaire des ETABLISSEMENTS « D'ACCUEIL »

Article 6 : de la réception des demandes d'admission

Article 7 : de la réponse des unités et des guichets uniques d'admission aux demandes d'admission

4. ENGAGEMENT DES UTILISATEURS CONCERNANT LES DONNEES DE « Trajectoire»

Article 8 : du dispositif d'administration de « Trajectoire»

Article 9 : de la confidentialité des données

Article 10 : du droit d'accès des patients à leurs données

Article 11 : de la responsabilité des données

Article 12 : de l'utilisation des données à des fins statistiques

Charte ViaTrajectoire : où la consulter ?

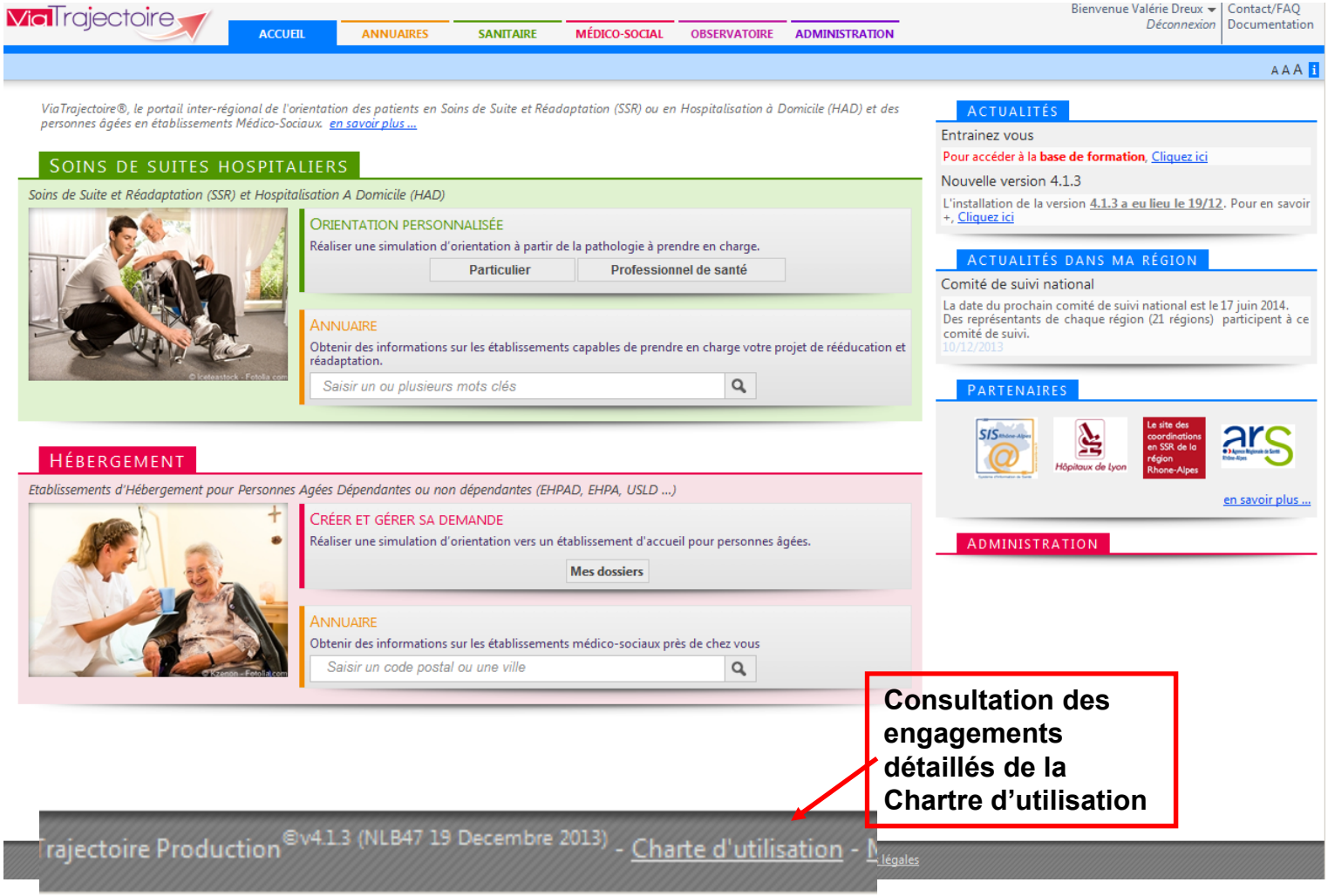

Consultation des engagements détaillés de la Chartre d'utilisation

Se connecter à ViaTrajectoire: Profil « Référent »

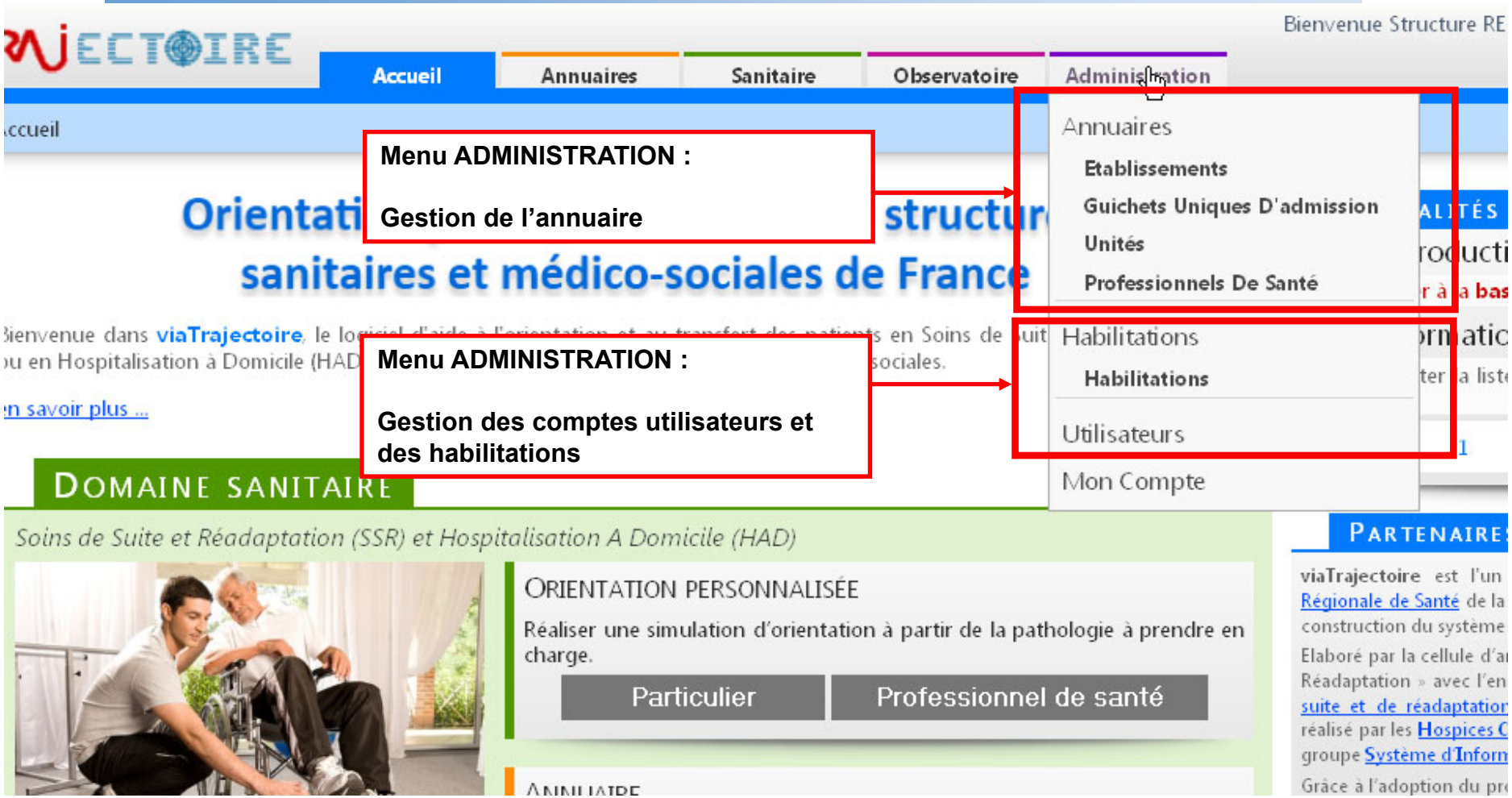

II. Mettre à jour l'offre de la structure ou de l'unité pour un établissement receveur

Mettre à jour l'offre SSR

Page d'administration des structures de santé

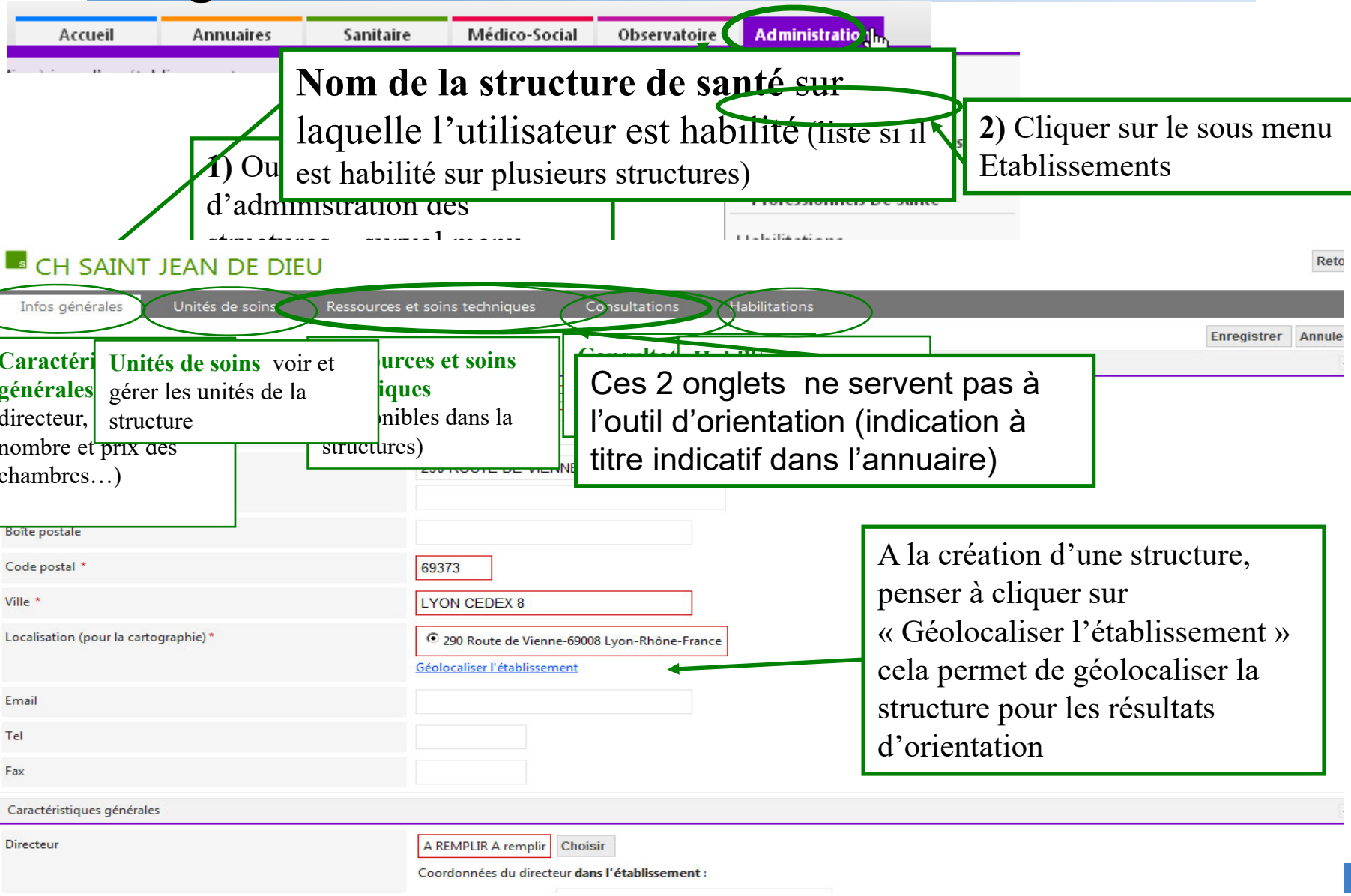

A la création d'une structure, penser à cliquer sur « Géolocaliser l'établissement » cela permet de géolocaliser la structure pour les résultats d'orientation

Mettre à jour l'offre SSR

Page d'administration des structures de santé
Onglet (infos générales)

> Administration > Annuaires > Mise à jour d'un établissement

A A A

C.H. DE LA MURE

Retour

Infos générales | Unités de soins | Ressources et soins techniques | Consultations | Habilitations

Enregistrer | Annuler

Coordonnées

Raison sociale	C.H. DE LA MURE
Nom abrégé ou surnom	CH LA MURE
Adresse	62 RUE DES ALPES
Boîte postale	BP 56
Code postal *	38350
Ville *	LA MURE D' ISERE — Actualiser
Localisation (pour la cartographie)*	Rue Des Alpes-38350 La Mure-Isère-France
Email	Direction@ch-lamure.fr
Tel	0476814200
Fax	0476309443

Caractéristiques générales

Lors des changements d'adresse, penser aussi à « Actualiser » la géolocalisation

Mettre à jour l'offre SSR

Page d'administration des structures de santé (suite Onglet « infos générales »)

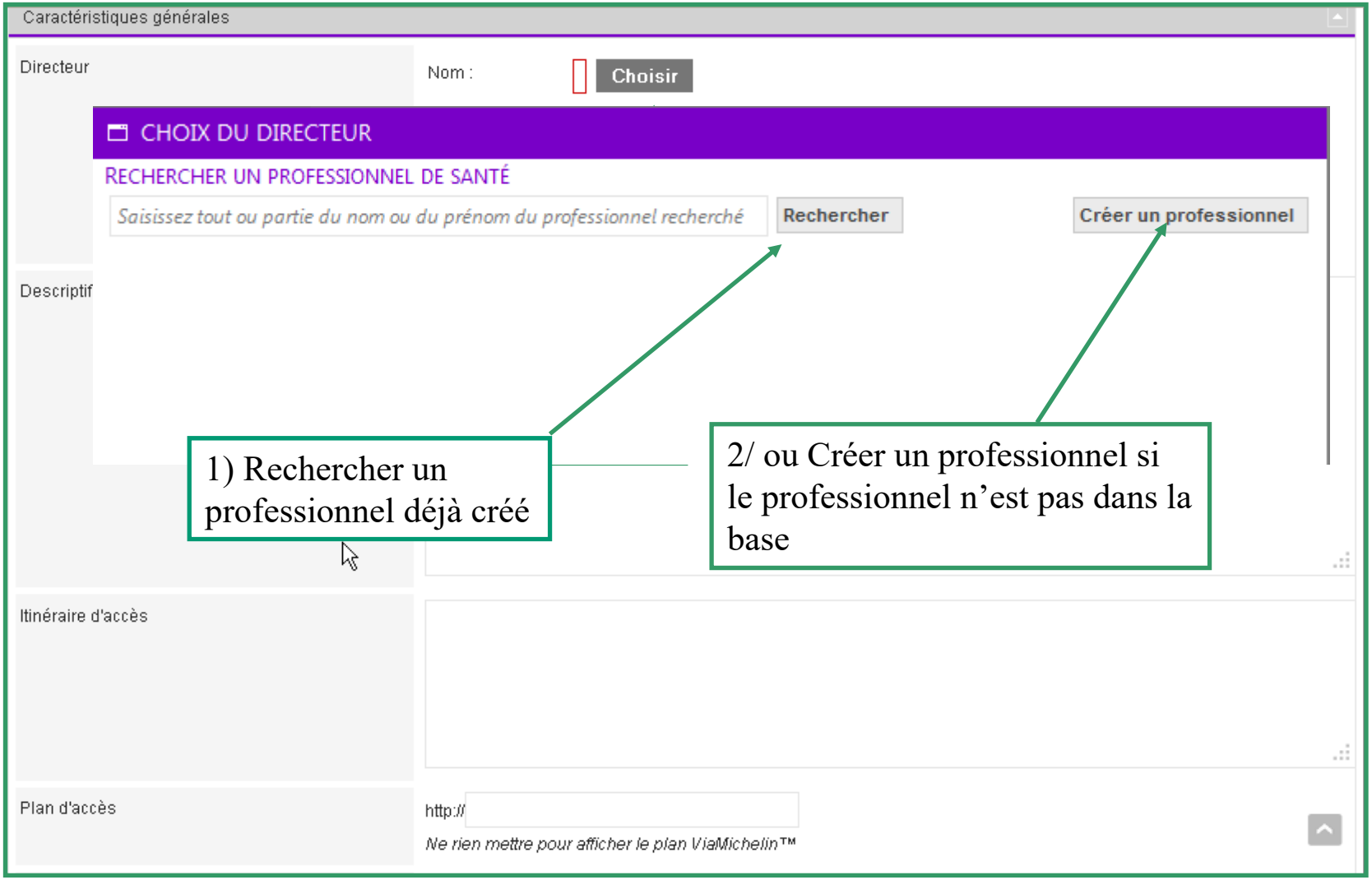

Mettre à jour l'offre SSR

Page d'administration des structures de santé (suite Onglet « Infos générales »)

CHOIX DU DIRECTEUR

CRÉER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

M. Mme Dr Pr

Nom * testdir

Prénom * gj

Créer

CRÉATION D'UN NOUVEAU PROFESSIONNEL

Titre * M. Mme Dr Pr

Nom * Testdir

Prénom * Gj

Téléphone

Fax

E-mail

Profession * Choisir

Enregistrer Annuler

*Les champs marqués d'un * sont obligatoires*

Pour créer un professionnel, renseigner le formulaire

Retour au formulaire de recherche

Mettre à jour l'offre SSR

Page d'administration des structures de santé – Onglet « Unité de soins »

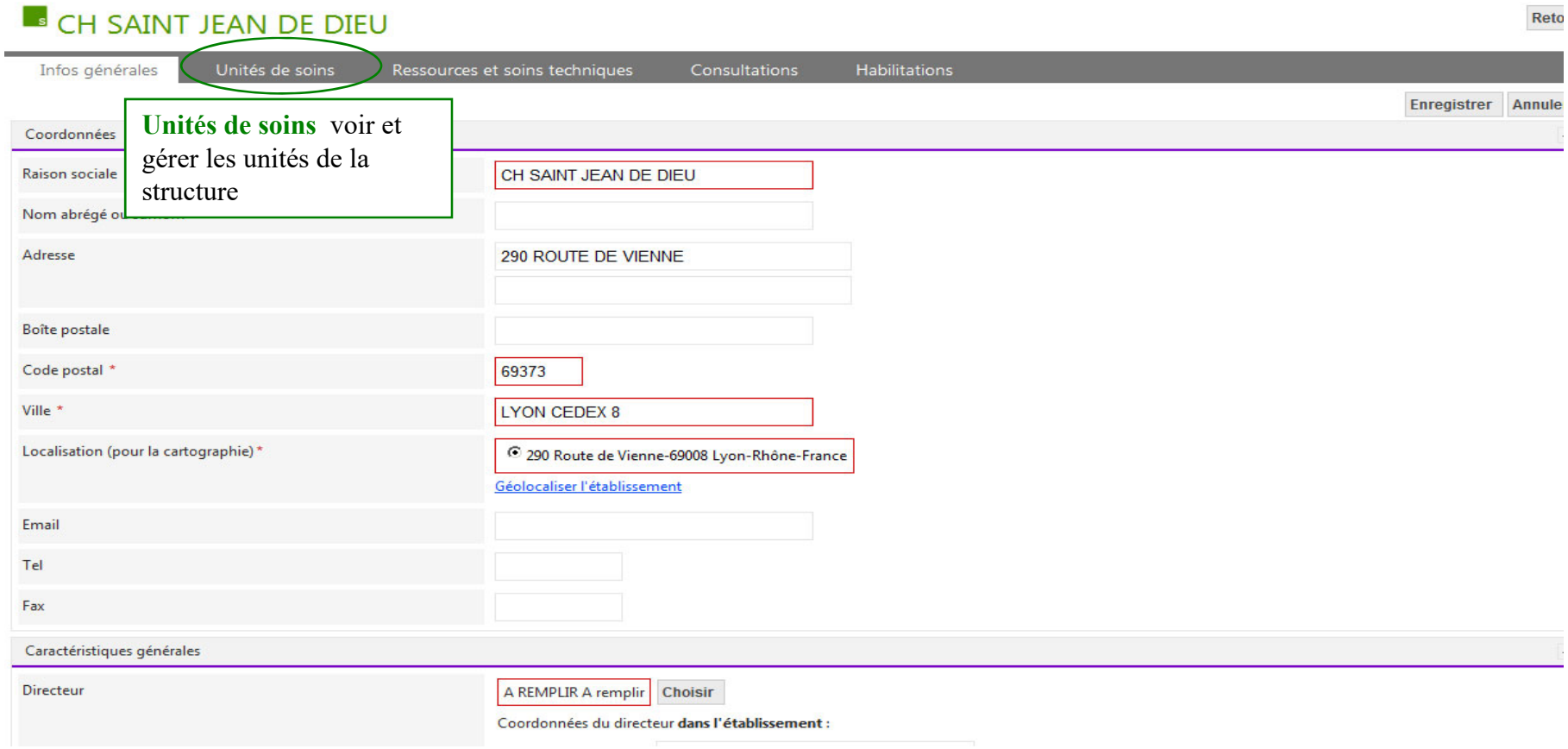

Unités de soins voir et gérer les unités de la structure

METTRE À JOUR L'OFFRE SSR

Page d'administration des structures de santé – Onglet « Unité de soins »

Avant création d'une unité de soins :

Lien pour **créer** une unité de soins

Après création d'une unité de soins (à la création, l'unité est au statut « Fermé ») :

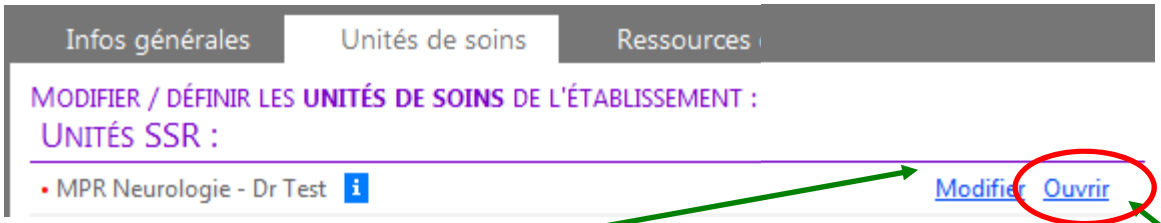

Lien pour **mettre à jour** une unité de soins déjà créée

Lien pour **ouvrir** une unité de soins créée

Cliquer sur « Ouvrir » **après avoir renseigné l'offre de soins de l'unité -** une unité ainsi « Ouverte » apparait dans les résultats d'orientation.

Mettre à jour l'offre SSR

Page d'administration des structures de santé – Onglet « Unité de soins »

- **Après ouverture d'une unité de soins :**

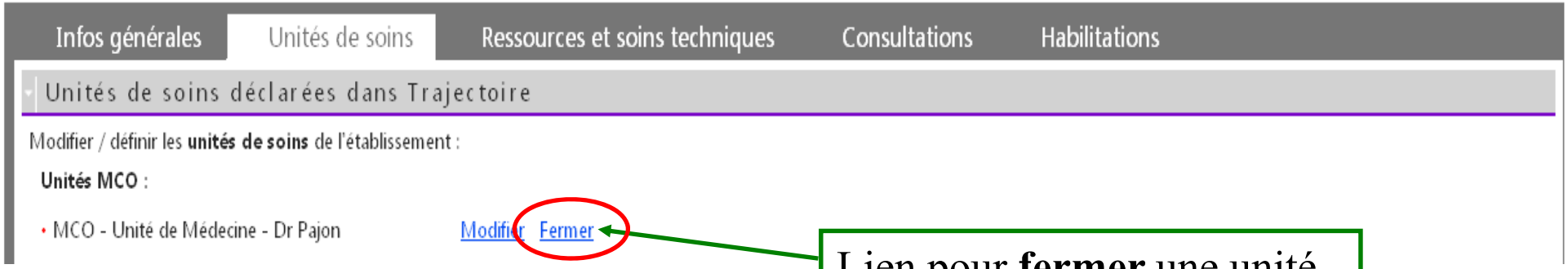

Lien pour **fermer** une unité de soins

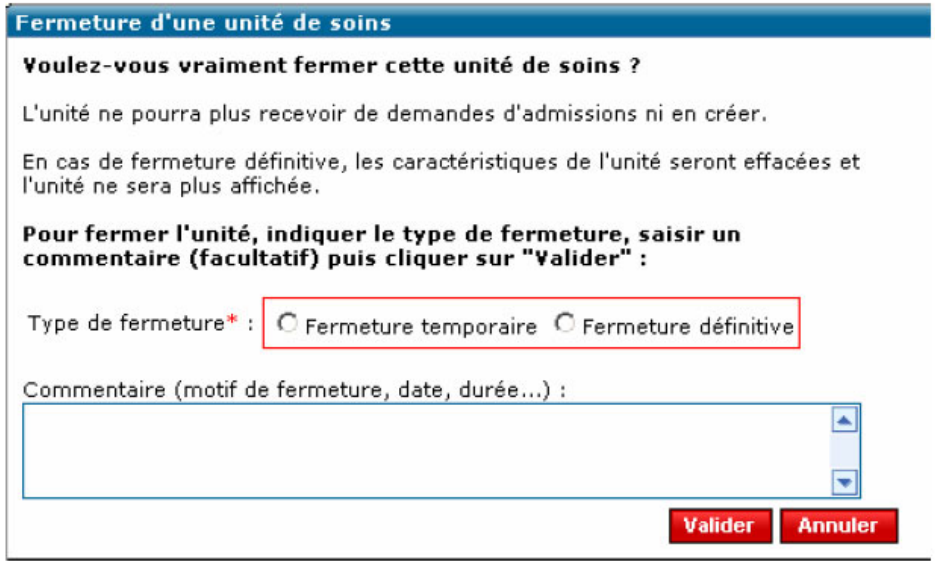

- **Deux types de fermeture :**

Fermeture temporaire : l'unité ferme pour une durée déterminée (travaux, congés).
L'unité fermée ne recevra plus de DA.
L'unité pourra être « ouverte » à nouveau,

Fermeture définitive : l'unité n'existe plus.
Toute fermeture définitive est irrévocable.

Mettre à jour l'offre SSR

Page d'administration d'une unité de soins

Il est recommandé de renseigner dans un premier temps, les rubriques « Personnel » et « Res « Pat

Possibilité de dupliquer une unité déjà créée – la duplication permet de conserver tous les onglets à l'identique

> Administration > Annuaires > Mise à jour d'une unité de soin

A A A

C.H. DE LA MURE

Soins de Suite et de Réadaptation - Dr SCHAERER

Dupliquer | Retour

Infos générales | Pathologies | Personnel | Ressources et soins techniques | Filière | Couverture géo. | Habilitations

Caractéris générales (désignatio discipline, chef de service, public admis, lits ou places, contact pour les admissions…)

« **Pathologies** » prises en charge par l'unité (sélection dans le Thésaurus)

l ou n de santé, assistants sociaux de l'unité)

Ressources et soi techniques dispo l'unité (isolement des patients porte de BMR, aide à l'alimentation, aide à la ventilation, ...)

2 - Cliquer sur **Enregistrer**

rap s pa irem déclaration des unités H

« **Habilitations** » Voir et gérer les habilitations sur l'unité

ment* SSR

Discipline d'équipement* SSR polyvalent

Spécialité

Mode d'hospitalisation * HC HDJ HS Autre

Responsable de l'unité* Nom M. SCHAERER Luc Choisir

jour les données de l'unité :

- Les rubriques encadrées en rouge sont obligatoires
- La Discipline d'équipement doit correspondre aux autorisations ARS
- Pour une lisibilité des flux, il faudra créer autant d'unités que d'autorisations ARS en cours

Mettre à jour l'offre SSR

Page d'administration d'une unité de soins (suite onglet « Infos générales »)

Caractéristiques médicales

Nombre de lits/places installés (ne rien mettre si non communiqué)

Public admis: Adultes / Enfants / Personnes âgées / Adultes et personnes âgées / Tous / Non communiqué

Sexe : Hommes / Femmes / Mixte / Non communiqué

Age min. : Age max. : (ne rien mettre si inexistant ou non communiqué)

Descriptif

Renseigner le public pris en charge

Admissions

Contact

Guichet unique d'admissions ? Oui / Non

Contact pour les admissions : Choisir

Coordonnées **dans l'unité** :

Tel

Fax

E-mail

Sélectionner ou créer le Contact pour les admissions.
Attention, ne pas oublier de lui créer un compte utilisateur et une habilitation « Responsable des admissions » car il n'existe pas de lien entre la base des « professionnels de santé » et la base des « utilisateurs »

Mettre à jour l'offre SSR

Page d'administration d'une unité de soins -rubrique « Personnel »

Personnel médical ou dédié à l'admission (médecins, cadres de santé, assistants sociaux de l'unité)

C.H. DE LA MU

SOINS DE SUITE E R SCHAERER

Dupliquer | Retour

Infos générales | Pathologies | Personnel | ressources et soins techniques | Filière | Couverture géo. | Habilitations

Enregistrer | Annuler

Caractéristiques générales

Nom *	Soins de Suite et de Réadaptation - Dr SCHAERER *Exemple : MPR neurologie - Dr. Durand - Unité A*
Code de l'unité	
Grand groupe de discipline d'équipement *	SSR
Discipline d'équipement *	SSR polyvalent
Spécialité	
Mode d'hospitalisation *	HC HDJ HS Autre
Responsable de l'unité *	M. SCHAERER Luc Choisir Coordonnées Tel 0476814243 Fax 0476814709 E-mail LSchaerer@ch-lamure.fr
Code du service	

Mettre à jour l'offre SSR

La rubrique « Personnel » en création

Personnel médical ou dédié à l'admission

C.H. DE LA MURE

Dupliquer | Retour

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION - DR SCHAERER

Infos générales | Pathologies | Personnel | Ressources et soins techniques | Filière | Couverture géo. | Habilitations

PERSONNEL MÉDICAL ET D'ENCADREMENT DANS L'UNITÉ DE SOINS

Nom	Fonction dans l'unité	Spécialité(s)	Coordonnées	Présence dans l'unité		
CHION-ANCE Karen	Cadre de santé		Tel : 0476814244 Fax : 0476814709 E-mail : KChion-Ance@ch-lamure.fr	Temps plein	Modifier	Retirer
DUPONT Henri	Médecin du service	MPR	Tel : Fax : E-mail :	Temps plein	Modifier	Retirer
		DIU Soins palliatifs				
SCHAERER Luc	Médecin du service	Médecine interne	Tel : 0476814243 Fax : 0476814288 E-mail : LSchaerer@ch-lamure.fr	Temps plein	Modifier	Retirer
		Gériatrie / gérontologie				
		Médecine générale				

Ajouter un professionnel

La personne a été rattachée à l'unité

Spécialité(s)

et complémentaires

SPÉCIALITÉ PRINCIPALE

Choisir

Retour vers la sélection

Mettre à jour l'offre SSR

La rubrique « Personnel » en modification

C.H. DE LA MURE

Dupliquer | Retour

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION - DR SCHAERER

Infos générales | Pathologies | Personnel | Ressources et soins techniques | Filière | Couverture géo. | Habilitations

PERSONNEL MÉDICAL ET D'ENCADREMENT DANS L'UNITÉ DE SOINS

Professionnel de santé	DUPONT Henri
Fonction dans l'unité *	Médecin du service
Mode de présence	◉ Temps plein ○ Temps partiel ○ Sur appel
Coordonnées **dans l'unité**	
Tel	_____
Fax	_____
E-mail	

Enregistrer | Annuler

Modifier les informations du professionnel (fonction, mode de présence et coordonnées) – et enregistrer

Mettre à jour l'offre SSR

La rubrique « Personnel » spécialités des médecins

C.H. DE LA MURE

Dupliquer | Retou

SOINS DE SUITE ET DE RÉADAPTATION - DR SCHAERER

Infos générales | Pathologies | Personnel | Ressources et soins techniques | Filière | Couverture géo. | Habilitations

PERSONNEL MÉDICAL ET D'ENCADREMENT DANS L'UNITÉ DE SOINS

Nom	Fonction dans l'unité	Spécialité(s)		Présence dans l'unité		
CHION-ANCE Karen	Cadre de santé		re.fr	Temps plein	Modifier	Retirer
DUPONT Henri	Médecin du service	MPR		Temps partiel	Modifier	Retirer
		DIU Soins palliatifs				
		Evaluation et traitement de la douleur				
RODE Gilles	Médecin du service	MPR		Temps plein	Modifier	Retirer
		Traumatologie				
SCHAERER Luc	Médecin du service	Médecine interne	Tel : 0476814243 Fax : 0476814288 E-mail : LSchaerer@ch-lamure.fr	Temps plein	Modifier	Retirer
		Gériatrie / gérontologie				
		Médecine générale				

Ajouter un professionnel

Les spécialités (principales et complémentaires) sont impactées sur <u>toutes les unités où intervient le médecin</u>

MODIFIER / SUPPRIMER UN PROFESSIONNEL DE SANTÉ

Nom * Dupont

Rechercher

Fax

E-mail

Profession * Médecin

Spécialité(s)

SPÉCIALITÉ PRINCIPALE

MPR

SPÉCIALITÉ(S) COMPLÉMENTAIRE(S)

Ajouter | Retirer

DIU Soins palliatifs

Enregistrer | Annuler

*Les champs marqués d'un * sont obligatoires*

3 – Modifier/sélectionner les spécialités du médecin – « Ajouter/ Retirer » les puis « Enregistrer »

Mettre à jour l'offre SSR

La rubrique « Ressources et soins techniques »

Ressources et soins techniques disponibles dans l'unité

> Administration > Annuaires > Mise à jour d'une unité de soins

C.H. DE LA MURE

Soins de Suite et de Réadaptation - Dr SCHAERER

Dupliquer | Reto

Infos générales | Pathologies | Personnel | Ressources et soins techniques

Enregistrer | Annul

Equipement

Haut de p

Remplir la grille proposée (penser aux mises à jour régulières)

: Informations utiles au moteur de recherche lors de l'orientation

Ressource ou soin technique	Localisation			
Appareil d'isocinétisme	☐ Unité	☐ Structure		☐ Convention
Appare	☐ Unité	☐ Structure	☐ Appel	☐ Convention
Appart	☐ Unité	☐ Structure		☐ Convention
Assista	☐ Unité	☐ Structure		☐ Convention
Atelier	☐ Unité	☐ Structure	☐ Appel	☐ Convention
Atelier	☐ Unité	☐ Structure	☐ Appel	☐ Convention
Atelier	☐ Unité	☐ Structure	☐ Appel	☐ Convention
Atelier	☐ Unité	☐ Structure	☐ Appel	☐ Convention
Auto-é	☐ Unité	☐ Structure	☐ Appel	☐ Convention
Balnéot	☐ Unité	☐ Structure		☐ Convention
Chariot	☑ Unité	☐ Structure		
Cryoth	☐ Unité	☐ Structure		
Echogr	☐ Unité	☐ Structure		☐ Convention
Educat	☐ Unité	☐ Structure		
Electro	☐ Unité	☐ Structure	☐ Appel	☐ Convention

Cocher les ressources dont l'unité de soins dispose en précisant le type de localisation proposée :

Unité : la ressource est propre à l'unité ou installée dans l'unité de soins,

Structure : la ressource est disponible au sein de la structure,

Appel : la ressource est externe à la structure mais disponible sur rendez-vous, le patient ne se déplace pas

Convention : l'unité a signé une convention d'utilisation de la ressource d'une autre structure, le patient doit se déplacer

Mettre à jour l'offre SSR

La rubrique « Ressources et soins techniques » suite

PERSONNEL

Ressource ou soin technique	Localisation			
Animateur socio-culturel	☐ Unité	☑ Structure	☐ Appel	
Assistant social				
Chirurgien dentaire				
Diététicien				
Educateur physique APA				
Educateur spécialisé				
Enseignant ou enseignement (secondaire)				
Enseignant ou enseignement (primaire)				
Enseignant ou enseignement (universitaire)				
Ergothérapeute				
Esthéticien				
Kinésithérapeute				
Moniteur d'atelier				
Neuropsychologue				
Orthophoniste	☑ Unité	☐ Structure	☐ Appel	☐ Convention
Orthoptiste	☐ Unité	☐ Structure	☐ Appel	☐ Convention
Personnel d'éducation thérapeutique	☐ Unité	☐ Structure	☐ Appel	
Podo-orthésiste	☐ Unité	☐ Structure	☐ Appel	☐ Convention
Présence quotidienne de puéricultrice	☐ Unité			
Prothésiste "grand appareillage"	☐ Unité	☐ Structure	☐ Appel	☐ Convention
Psychologue clinicien	☑ Unité	☐ Structure	☐ Appel	☐ Convention
Psychomotricien	☐ Unité	☑ Structure	☐ Appel	☐ Convention

EQUIPEMENT DE L'UNITÉ DE SOINS (MATÉRIEL ET HUMAIN)

Ressource ou soin technique	Localisation	
Bladder scan	☐ Unité	☐ Structure

Autres rubriques à renseigner dans « ressources et soins techniques » :
- Personnel
- Equipement de l'unité de soins (matériel et humain)
- Prises en charge spécialisées
- Soins techniques médico-infirmiers, prises en charge protocolisées
- Gardes et astreintes
- Réinsertion - suivi
- Conventions ou accords de fonctionnement

Mettre à jour l'offre SSR

La rubrique « Pathologies » - à renseigner après les rubriques « Personnel » et « Ressources et soins Techniques »

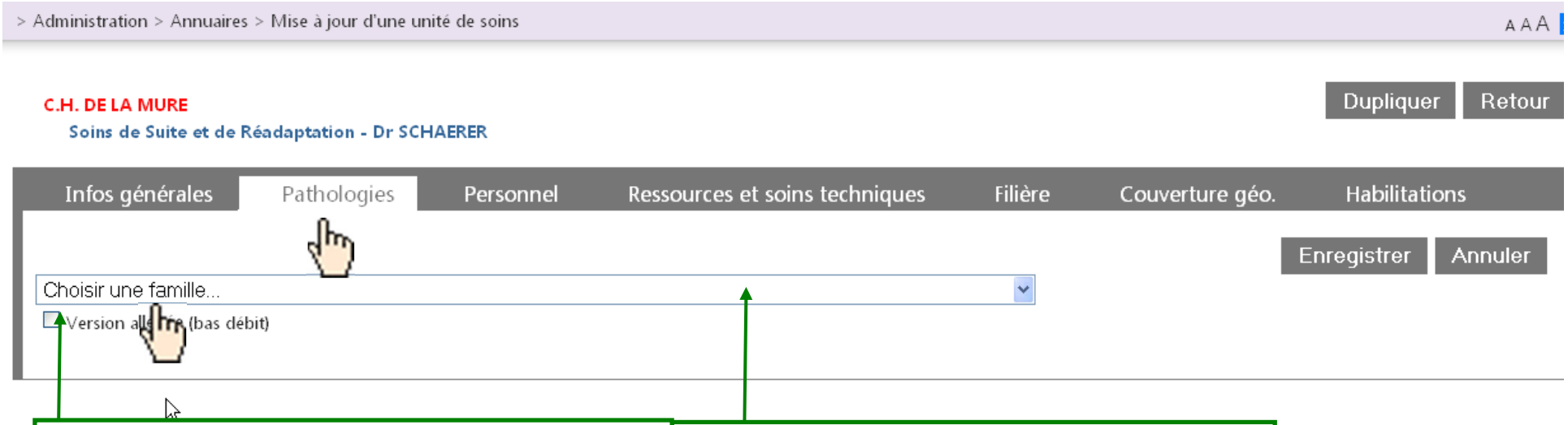

1) En cas de connexion lente cocher cette case, pour un chargement des familles et un enregistrement **plus rapides**.
ATTENTION : si cette case est cochée la page ne propose aucune aide ou information facilitant la saisie.

2) Choisir une famille de pathologies
issue du Thésaurus des SSR
La saisie s'effectue famille par famille, avec **enregistrement après chaque famille**.

Pour l'offre SSR Zoom sur…

La rubrique « Pathologies »/ unités

> Administration > Annuaires > Mise à jour d'une unité de soins

A A A

C.H. DE LA MURE

Soins de Suite et de Réadaptation - Dr SCHAERER

Dupliquer | Retour

Retour à l'administration de la structure

Infos générales | Pathologies | Personnel | Ressources et soins techniques | Filière | Couverture géo. | Habilitations

Enregistrer | Annuler

Enregistrer les modifications pour la famille sélectionnée

Cancérologie

Version allégée (bas

Pathologies ou situati … arge par l'unité :

Cocher **toute la famille**

Famille de pathologies

Cancérologie

[01] Situation

Anémie et asthé

Sous famille de pathologies

Ressources requises pour la prise en charge de la pathologie :

Ressources optimales (consensus professionnel)	Disponible dans l'unité
Kinésithérapie	oui
Ergothérapie	oui
Suivi par psychologue clinicien	oui
Prise en charge sociale	oui
Transfusions	oui
Présence d IDE la nuit	oui
Astreinte médicale	oui
Médecin de Gériatrie / gérontologie	non

Condition liée au patient

niques et aiguës avec risque de décompensations et intrication de

micile est compromise et ne peut pas être compensée actuellement par

Pour chaque ligne de pathologies, des ressources théoriques sont proposées – le tableau fait apparaitre les ressources disponibles de l'unité (lien avec les onglets « Personnel » et « Ressources ») :

«**OUI** » indique que l'unité possède la ressource

«**NON** » indique que l'unité en est dépourvue

Mettre à jour l'offre SSR

Guichet unique d'admission ? (1)

Quand créer un guichet unique d'admission ?

Lorsque plusieurs unités sont gérées par un Responsable des admissions (centralisation des demandes).

- Les unités peuvent appartenir à la même structure ou à des structures différentes,
- Les unités peuvent avoir des types de prise en charge différentes (HC/HDJ – disciplines d'équipement différentes),
- Les unités peuvent avoir le même type de prise en charge.

Mettre à jour l'offre SSR

Guichet unique d'admission ? (2)

Pourquoi créer un guichet unique d'admission ?

- **Pour le prescripteur :**
  - Message d'alerte au moment de l'envoi de la DA vers une unité du guichet pour lui indiquer qu'une autre unité du guichet est en mesure de recevoir le patient (il pourra alors s'il le souhaite adresser sa DA à toutes/certaines unités du guichet, ou restreindre son envoi à une seule unité),
  - Après réponse (accord ou refus) d'une unité du guichet, indication d'« envoi désactivé par effet guichet unique » sur le journal des échanges pour les autres unités du guichet sollicitées (visible dans le lien « unités contactées » du TdB prescripteur – et dans l'onglet « Suivi des échanges » de la demande d'admission)

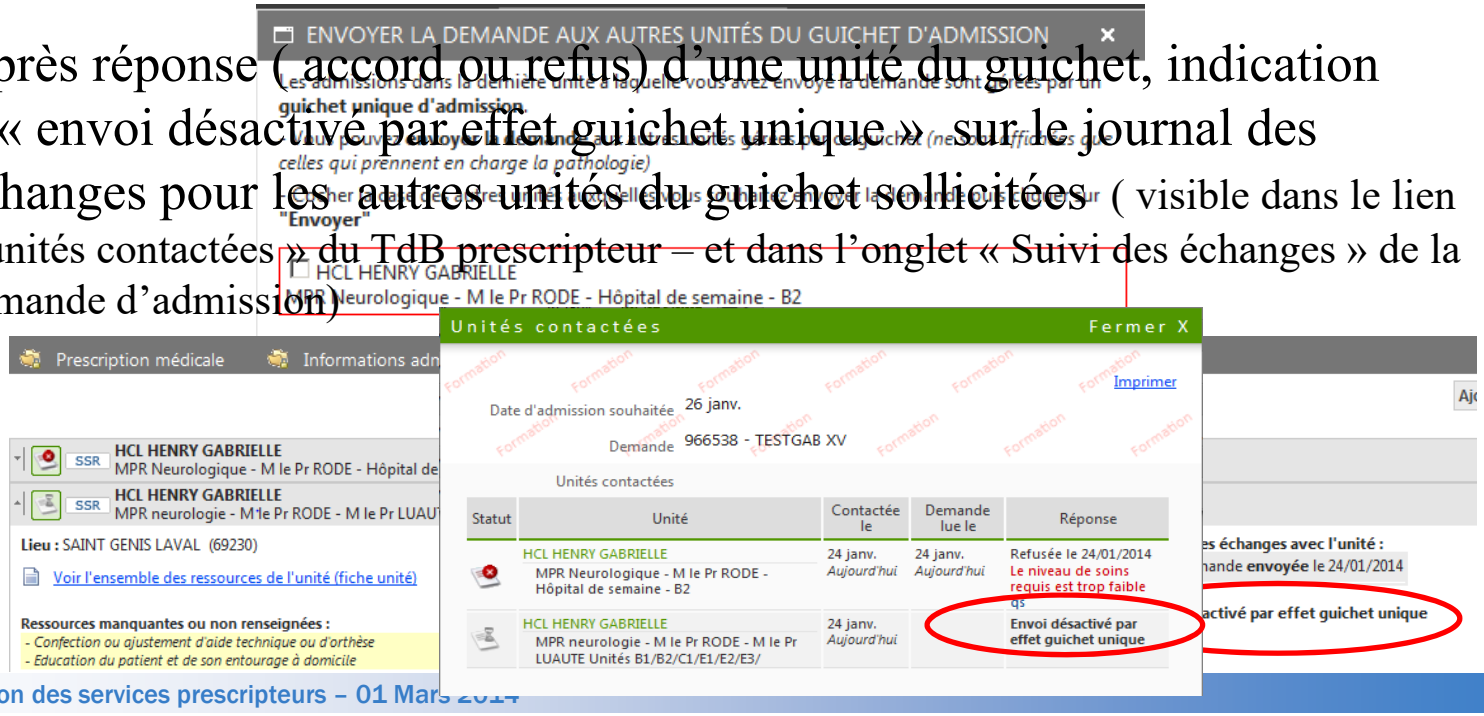

Mettre à jour l'offre SSR
Guichet unique d'admission ? (3)

Pourquoi créer un guichet unique d'admission ?

- **Pour le receveur :**
  - pour les demandes adressées à plusieurs unités du guichet, il existe des règles qui facilitent la gestion des demandes :
    - après réponse par une unité du guichet unique, les DA sont masquées sur les autres unités du guichet (inutile de répondre à la DA pour les autres unités contactées)
    - avec possibilités de faire réapparaitre la DA via le TDB RespAdm sur les autres unités du guichet (lien sur le TdB receveur)
    - Avec possibilité pour chaque DA, de désactiver l
  - même
    demar
    plusie
    différen

Mettre à jour l'offre SSR

Page d'administration du guichet unique

Mettre à jour l'offre SSR

Page d'administration du guichet unique

Mettre à jour l'offre SSR

Création d'un guichet unique

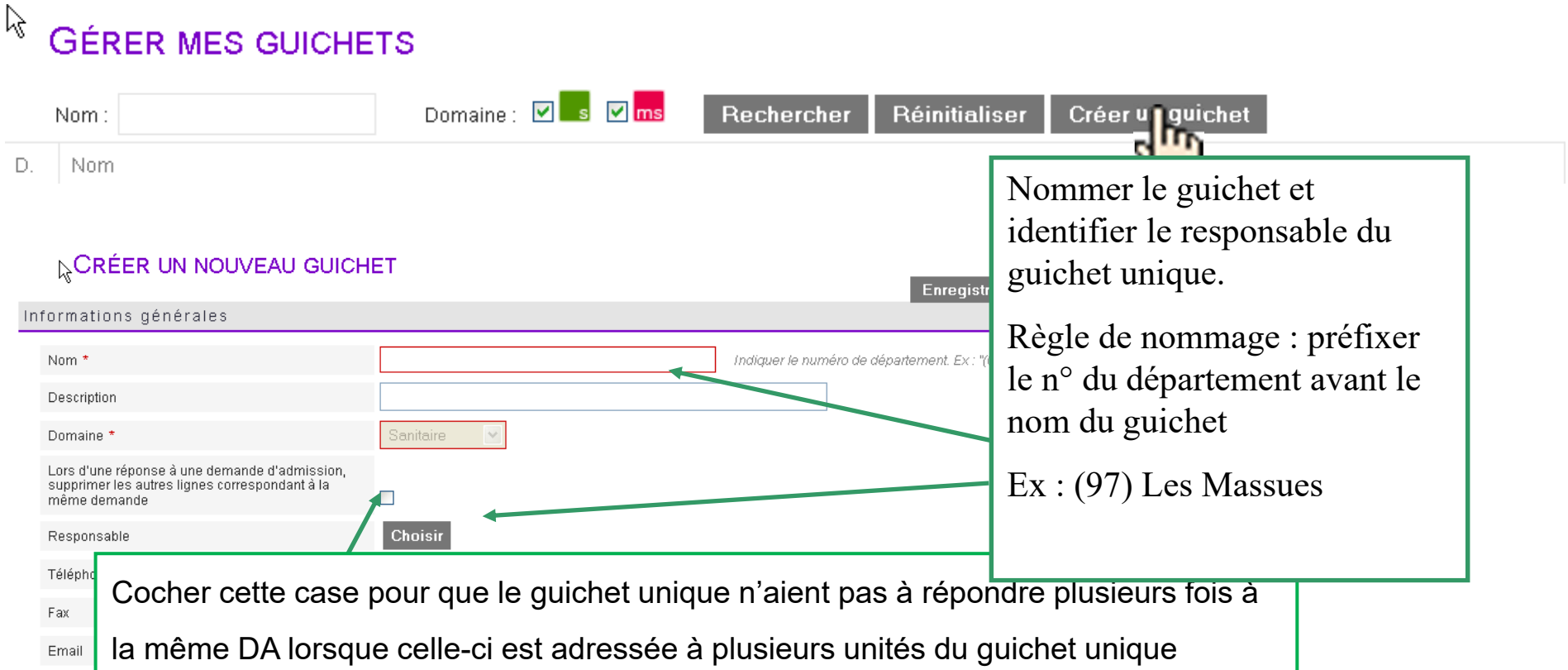

Nommer le guichet et identifier le responsable du guichet unique.

Règle de nommage : préfixer le n° du département avant le nom du guichet

Ex : (97) Les Massues

Cocher cette case pour que le guichet unique n'aient pas à répondre plusieurs fois à la même DA lorsque celle-ci est adressée à plusieurs unités du guichet unique d'admission. Après une première réponse, les demandes sont masquées dans les TDB des unités n'ayant pas répondu (ces demandes peuvent être de nouveau visibles via le bouton « afficher les demandes désactivées par effet guichet unique » sur les TDB).

Mettre à jour l'offre SSR

Ajouter des unités sur un guichet unique d'admission

Liste des unités

Ajouter une unité

Structure	Unité	

Habilitations

Vous devez créer le guichet pour pouvoir ajouter des habilitations

Au préalable, avoir créé les unités receveuses à rattacher aux guichets uniques (2 unités minimum),
Puis créer les habilitations Responsables des admissions

Liste des unités

Ajouter une unité

Structure	Unité	
CLYRESS - VAL ROSAY	MPR ortho-traumato-septiques - Dr JACQUEMARD (MPR) -Dr CHARDON Service 1	Retirer
CLYRESS - VAL ROSAY	Service Orthopédie - Dr BIOT (MPR) & Dr LESPINE - Service 3	Retirer

Habilitations

Créer une habilitation

Utilisateur	Profil	Validité	Droits	
BRABOSZCZ CELINE (braboszcz)	Responsable admissions	Du 03/08/2011 au 09/09/2015		✖
deblasi MSAP Alain (adeblasimsap)	Responsable admissions	Du 20/02/2012 au 20/12/2020	HUO	✖

Exemple d'un guichet unique avec possibilité de gestion des unités et des habilitations (création/suppression)

II. Mettre à jour la description de la structure pour un établissement prescripteur

Mettre à jour l'établissement

Page d'administration des structures de santé

1) Ouvrir la page d'administration des structures

Nom de la structure de santé sur laquelle l'utilisateur est habilité (liste si habilité sur plusieurs structures)

Caractérist
générales (
directeur, ac
nombre et p
chambres…)

Unités de soins voir et gérer les unités de la structure

Ressources et soins techniques et consultations (A ne pas utiliser pour un établissement uniquement prescripteur)

Habilitations
voir et gérer les habilitations sur la structure;

Renseigner ou modifier l'adresse utilisée pour la géolocalisation. Cliquer sur actualiser puis enregistrer

Mettre à jour l'établissement

Onglet « unités de soins »

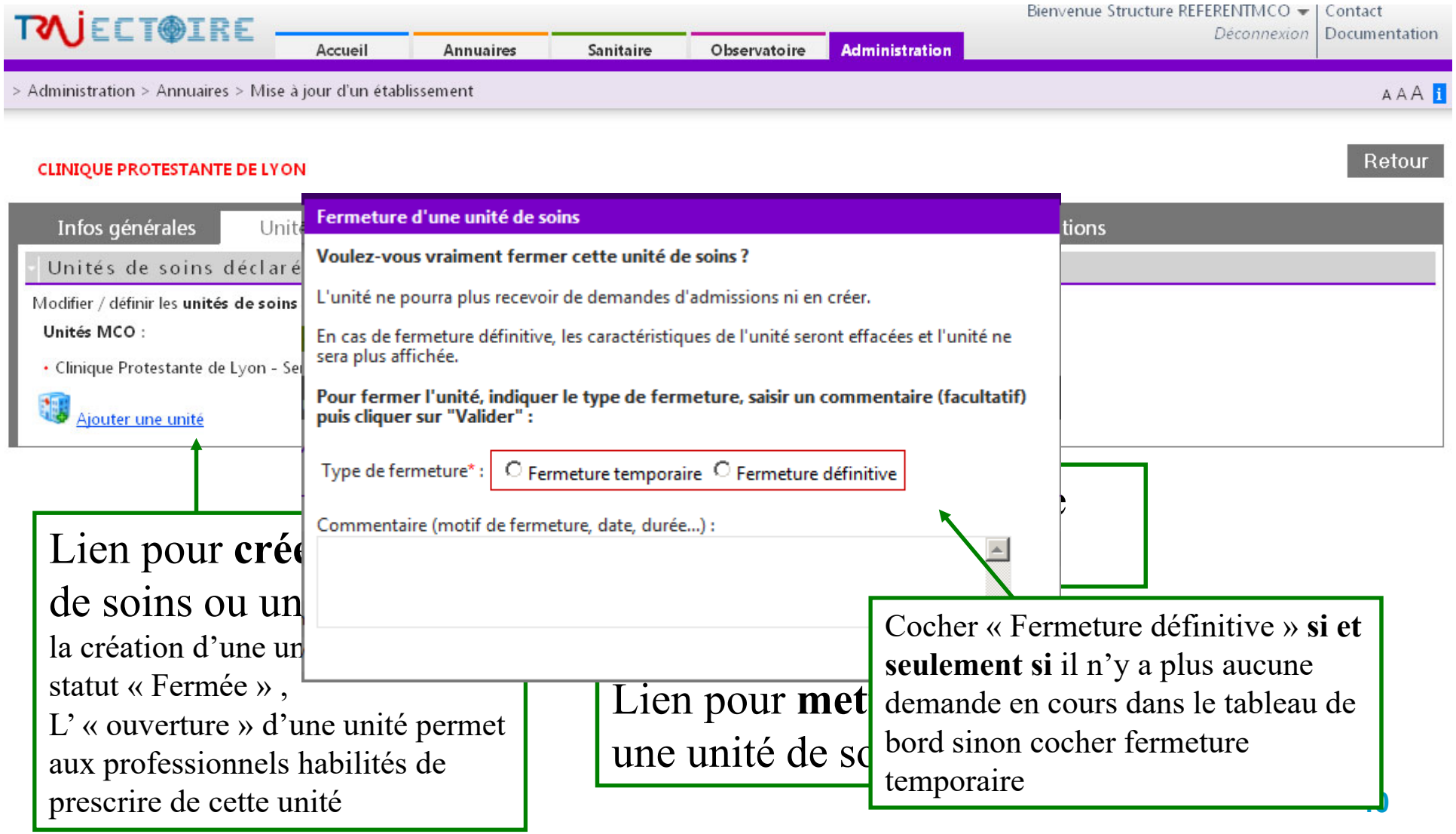

Lien pour **crée**
de soins ou un
la création d'une un
statut « Fermée » ,
L' « ouverture » d'une unité permet aux professionnels habilités de prescrire de cette unité

Lien pour **met**
une unité de so

Cocher « Fermeture définitive » **si et seulement si** il n'y a plus aucune demande en cours dans le tableau de bord sinon cocher fermeture temporaire

Mettre à jour l'établissement

Onglet « unités de soins »

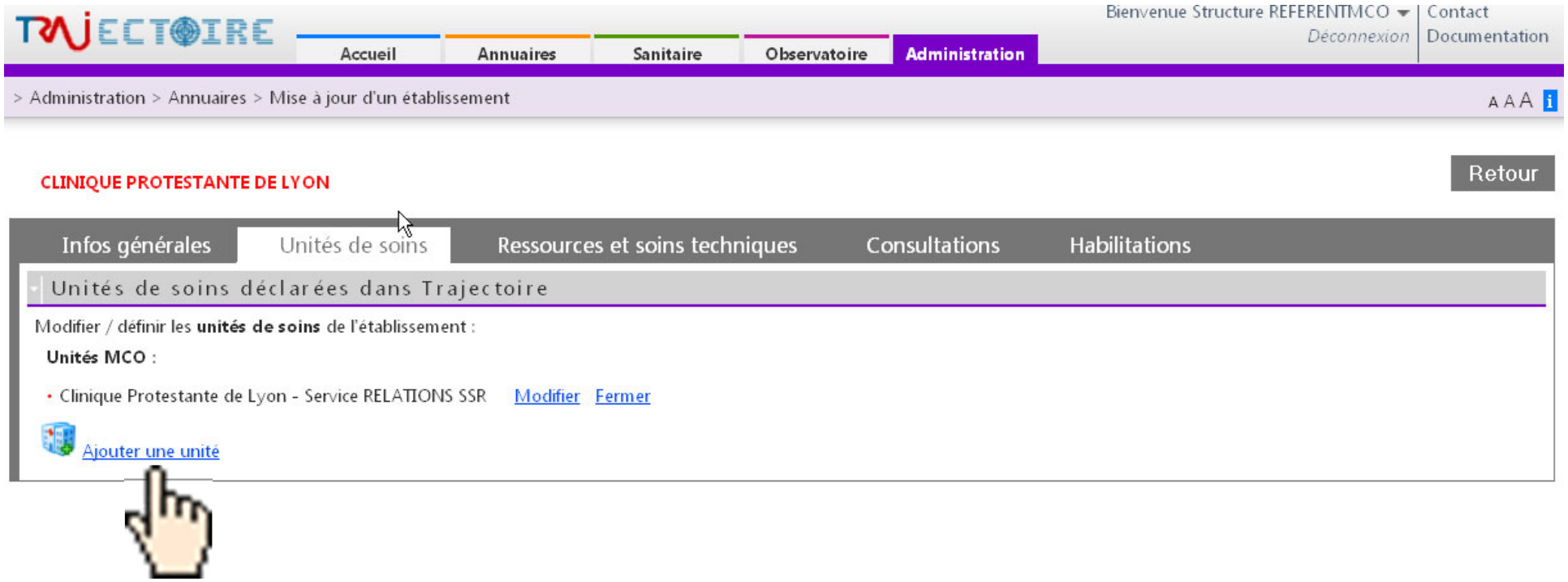

Mettre à jour l'établissement

Créer une unité ou un service prescripteur

Infos générales

Créer | Annuler

Caractéristiques générales

Nom *

Exemple : MPR neurologie - Dr. Durand - Unité A

Code de l'unité

Grand groupe de discipline d'équipement * — MCO — Pensez à enreg

Discipline d'équipement * — CHIRURGIE CARCINOLOGIQUE

Spécialité

Mode d'hospitalisation * — HC HDJ HS Autre

Responsable de l'unité * — Choisissez un responsable — Choisir

Coordonnées

Tel

Fax

E-mail

Code du service

Caractéristiques médicales

Nombre de lits/places installés — (ne rien mettre si non communiqué)

Public admis — Adultes Enfants Personnes âgées

Remplir le grand groupe de discipline (MCO)

Cliquez sur « créer »

Choisir la discipline d'équipement , le mode d'hospitalisation puis renseigner le responsable en cliquant

Commencer toujours par rechercher si la personne existe dans la base

Mettre à jour l'établissement

Page d'administration d'une unité de soins

Penser à ouvrir l'unité (
les prescripteurs pourront alors initialiser des DA de cette unité prescriptrice)

« Habilitations »
Voir et gérer les habilitations sur l'unité.
Permet notamment de supprimer les habilitations aux personnes quittant l'unité.

Il est possible de dupliquer une unité, cela permet de récupérer toutes les données

1) Cliquer sur le bouton « dupliquer » puis nommer la nouvelle unité

2) Indiquer l'établissement dans lequel créer la nouvelle unité

3) Valider et apporter les modifications éventuelles dans cette nouvelle unité

CLINIQUE
UNITÉ CHIRU
Ouvrir
Infos générales
L'unité a été crée
Caractéristiques
Nom *
orthopédique
eurologie - Dr. Durand - Unité A
Code de l'unité
Grand groupe de discipline
Discipline d'équipement *
ORTHOPEDIE TRAUMATOLOGIE
Spécialité
Mode d'hospitalisation *
HC HDJ HS Autre
Responsable de l'unité *
M. DURAND Christian
Choisir
Coordonnées
Tel
Fax
E-mail
Code du service
Caractéristiques médicales
Dupliquer
Retour
Enregistrer
Annuler

IV. Gérer les comptes et les habilitations des utilisateurs

Gérer les habilitations des utilisateurs

Droits des utilisateurs référents

Le compte utilisateur est personnel et il est conservé lorsque l'utilisateur change d'unité, de service ou d'établissement.

L'habilitation détermine le type d'activité et le périmètre sur lequel l'utilisateur va pouvoir intervenir (exemples : prescripteur sur l'unité x du centre hospitalier X, responsable des admissions sur l'unité Y ou le guichet unique …).

- Pour gérer des comptes utilisateurs, il faut avoir un profil comportant le « droit » : « gérer les utilisateurs ».

On dispose alors de la rubrique « Utilisateurs » dans le menu « ADMINISTRATION ».

- Pour pouvoir gérer des habilitations, il faut avoir un profil comportant le « droit » : « gérer les habilitations ».

On dispose alors de la rubrique « Habilitations » dans le menu « ADMINISTRATION ».

NOTA BENE

Il est possible d'attribuer le droit de gestion des utilisateurs et le droit de gestion des habilitations indépendamment l'un de l'autre.

Gérer les comptes utilisateurs des professionnels

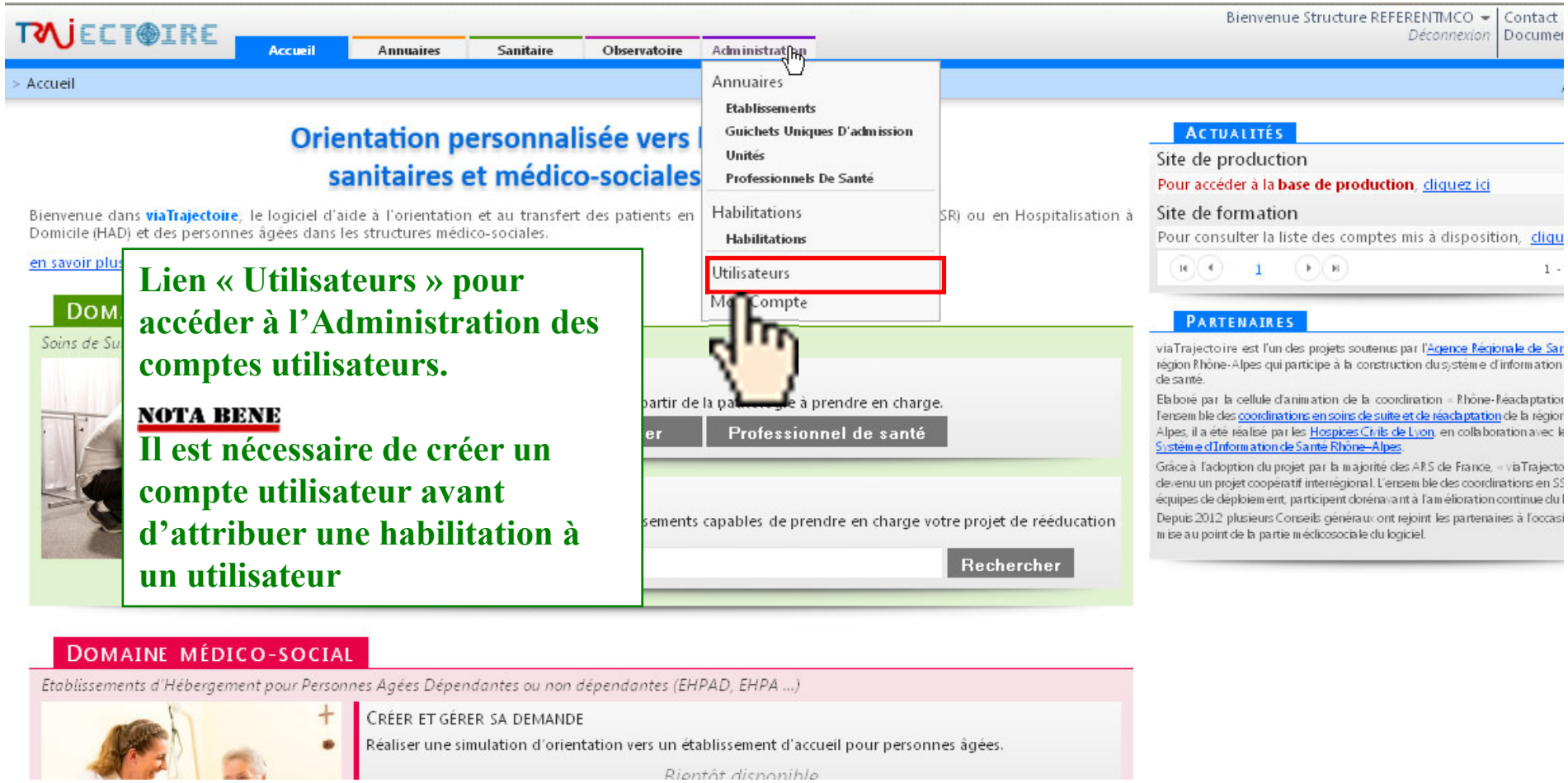

Lien « Utilisateurs » pour accéder à l'Administration des comptes utilisateurs.

NOTA BENE

Il est nécessaire de créer un compte utilisateur avant d'attribuer une habilitation à un utilisateur

Gérer les habilitations des utilisateurs

Administration des comptes utilisateurs

Si l'utilisateur n'existe pas, créer le compte

sateur suivant les colonnes)

Indique si l'utilisateur a validé la charte (obligatoire à la première connexion)

Permet de voir les informations du compte utilisateur

Permet de voir les habilitations

Permet de créer des habilitations

Affiche les comptes bloqués. Il suffit de cliquer sur l'icône pour débloquer un compte

Gérer les habilitations des utilisateurs
Habilitations pour les prescripteurs

Lien « Habilitations » pour accéder à l'Administration des habilitations.
Après la création du compte utilisateur, créer les habilitations

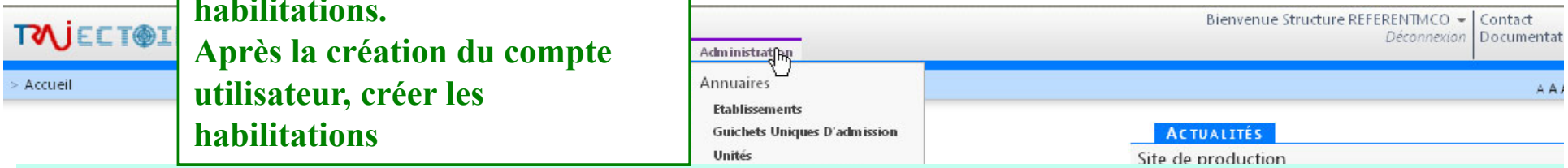

Profils possibles pour les structures et unités prescriptrices :

- profil «Sanitaire - Prescripteur médical » : accès à l'annuaire, à l'aide à l'orientation, au tableau de bord de l'unité, aux prescriptions (onglets médical, info Administratives et sociales) et aux statistiques prescripteurs.

- profil « Sanitaire - Gestionnaire non médical » : accès à l'annuaire, à l'aide à l'orientation, aux statistiques prescripteurs, aux prescriptions déjà créées (sans la possibilité de créer une prescription) , accès aux Informations administratives et sociales seulement (sans la gestion des données médicales) et possibilité d'adresser les DA aux unités receveuses.

- profil « Lecteur TdB Prescripteur» : accès à l'annuaire, à l'aide à l'orientation, accès en lecture seule aux tableaux de bord et aux demandes émises par l'unité prescriptrice (possibilité de mode anonyme) et aux statistiques prescripteurs.

NOTA BENE

Ces profils peuvent être attribués soit au niveau de la **structure** si la personne intervient dans toutes les unités ou au niveau d'une ou plusieurs **unités**.

Ces profils peuvent être attribués sur **des structures/unités Prescriptrices ou des structures/unités Receveuses** (pour un transfert SSR vers SSR ou vers HAD).

Gérer les habilitations des utilisateurs
Habilitations pour les receveurs

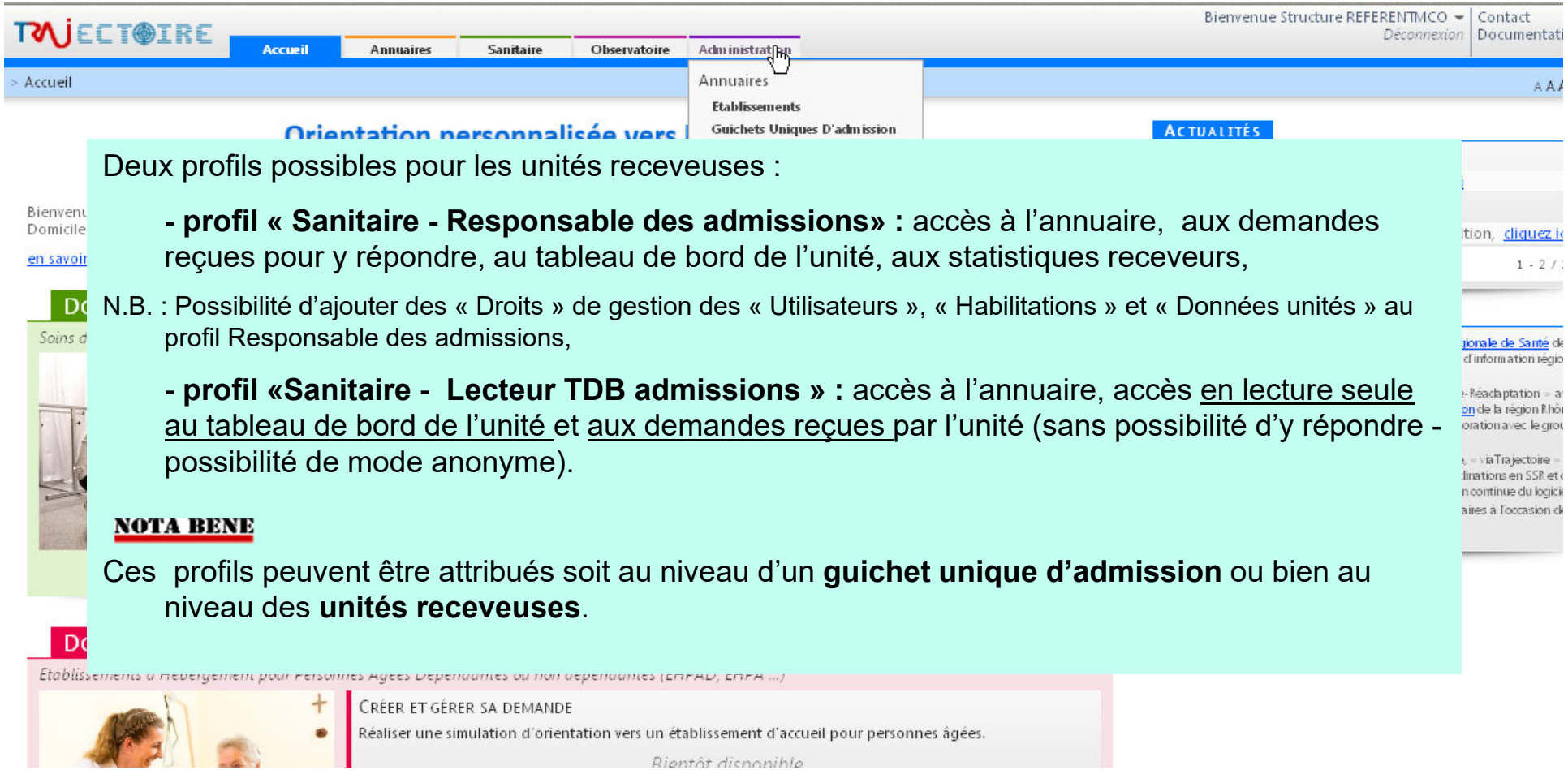

Deux profils possibles pour les unités receveuses :

- profil « Sanitaire - Responsable des admissions» : accès à l'annuaire, aux demandes reçues pour y répondre, au tableau de bord de l'unité, aux statistiques receveurs,

N.B. : Possibilité d'ajouter des « Droits » de gestion des « Utilisateurs », « Habilitations » et « Données unités » au profil Responsable des admissions,

- profil «Sanitaire - Lecteur TDB admissions » : accès à l'annuaire, accès <u>en lecture seule au tableau de bord de l'unité</u> et <u>aux demandes reçues</u> par l'unité (sans possibilité d'y répondre - possibilité de mode anonyme).

NOTA BENE

Ces profils peuvent être attribués soit au niveau d'un **guichet unique d'admission** ou bien au niveau des **unités receveuses**.

Gérer les comptes utilisateurs

Création d'un compte utilisateur

Créer un compte utilisateur

Nom *
Prénom
Login *
Email *
Téléphone
Fax
Réception d'emails
Compte bloqué
Mot de passe
Générer un mot de passe — Générer
(8 caractères minimum, comportant au moins 1 minuscule, 1 majuscule et 1 chiffre)
Nouveau mot de passe *
Répéter le mot de passe *
N'expire jamais
A validé la charte — Non
Profession ou fonction — Sélectionner une valeur
RPPS
Adeli
Envoyer un mail à l'utilisateur
Enregistrer — Annuler
Les champs marqués d'un * sont obligatoires

Pour la création d'un compte utilisateurs les données suivantes doivent être saisies : Nom, login, email, mot de passe et profession de l'utilisateur.
Attention le login (ou compte de connexion) n'est pas modifiable une fois le compte créé

Récept
compte
une de

Possibili
mot de p
sécurité

- si l'utilisateur s'est trompé 5 fois d'affilée dans la saisie de son mot de

Indique que le mot de passe n'a pas à être changé périodiquement. (si connexion par logiciel « DPI »)

Si coché, les paramètres de connexion seront envoyés automatiquement à l'utilisateur

Connexion des utilisateurs

L'utilisateur a oublié son mot de passe

Un utilisateur qui a oublié son mot de passe doit lui-même en générer un nouveau en cliquant sur le lien « J'ai oublié mon mot de passe ». Le nouveau mot de passe sera envoyé à l'adresse électronique qui est enregistrée dans son compte. L'adresse s'affiche lors de l'envoi du nouveau mot de passe (voir ci-dessous).

Or, si l'adresse électronique de l'utilisateur n'est plus valide, il ne pourra pas obtenir ce nouveau mot de passe. Il a besoin qu'un référent modifie son compte.

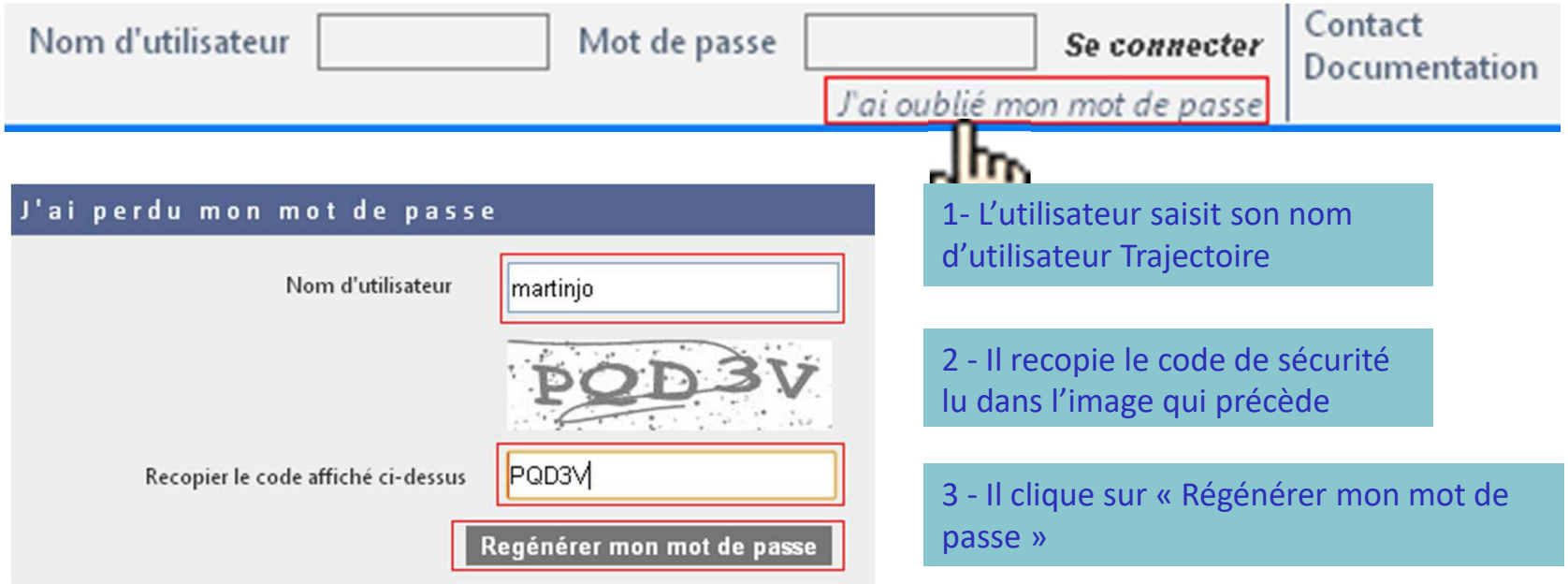

1- L'utilisateur saisit son nom d'utilisateur Trajectoire

2 - Il recopie le code de sécurité lu dans l'image qui précède

3 - Il clique sur « Régénérer mon mot de passe »

Un nouveau mot de passe a été généré et va vous être envoyé à votre adresse email josephine.martin@chu-lyon.fr. Pensez à modifier votre mot de passe dans la section 'Mon Compte'

Le message qui s'affiche alors permet de voir à quelle **adresse le mot de passe a été** envoyé

Gérer les comptes utilisateurs

Modifier un compte utilisateur

Toutes les modifications de comptes utilisateurs sont tracées et visibles en historique sur la page du compte utilisateur.

Vous pouvez modifier uniquement les comptes habilités dans une unité de votre périmètre (au moins une habilitation sur votre périmètre).

Pour modifier le compte d'un nouvel arrivant, il va donc falloir au préalable lui donner une habilitation sur une unité de votre périmètre.

L'utilisateur « référent » peut alors modifier :

- le nom et le prénom
- l'adresse électronique (un nouveau mot de passe sera alors automatiquement généré et envoyé sur le nouvel email de l'utilisateur)
- le numéro de téléphone et de fax
- l'activation/désactivation de la réception des courriels
- le statut « compte bloqué »
- le statut « compte supprimé »

Le nom d'utilisateur (login) ne peut pas être modifié.

Gérer les comptes utilisateurs

Modifier un compte utilisateur

Modifier un compte utilisateur

Nom*	MARTIN
Prénom	Joséphine
Nom d'utilisateur*	martinjo
Email*	josephine.martin@chu-lyon.fr
Téléphone	
Fax	
Réception d'emails	☐
Compte supprimé	☐
Compte bloqué	☐
Mot de passe	Modifier
A validé la charte	Non
Profession ou fonction	Médecin assistant
RPPS	
Adeli	
Compte créé par	BAFFI DEMO Prescripteur

☑ Envoyer un mail à l'utilisateur

Enregistrer Annuler

*Les champs marqués d'un * sont obligatoires*

1 - Modifiez les informations qui doivent l'être.
Attention, le mot de passe, la profession, le numéro RPPS et le code Adeli ne sont pas modifiables.

Si l'adresse électronique est modifiée, un nouveau mot de passe sera généré automatiquement et envoyé à l'utilisateur (message d'avertissement ci-dessous).

ATTENTION Fermer X

Le changement de l'adresse E-mail entrainera une réinitialisation du mot de passe.
Êtes vous sûr de vouloir modifier l'adresse E-mail?

Oui Non

2 - Cochez l'option d'envoi de l'information à l'utilisateur si vous le souhaitez, puis cliquez sur « Enregistrer » pour activer les modifications

Création d'une habilitation pour un compte

1- Sélectionner l'utilisateur

2 - Cliquer ici pour créer son habilitation

3 – Choisir le profil à affecter (la liste des
dépend du profil de
necté)

nbre d'habilitation
ic sur la loupe,
de l'utilisateur)

supplémentaires à
re (gestion des
lonnées unités …)

d'action de

utilisateur avec
période de validité
ilitations, au clic sur
de l'utilisateur)

> Administration > Gérer les utilisateurs

Créer un uti

Gérer les habilitations

Gérer les utilis

Bloqué

HABILITATIONS DE D

Nom : DURA

Prénom : Anita

Email : mailf

Gestion utilisateur : Non

- Consulter les statistiques
- Créer et gérer une prescription de soins de suite
- Consulter les statistiques prescripteurs
- Créer un dossier
- Accéder au dossier (Ecriture)
- Accéder au volet médical (Ecriture)
- Accéder au volet autonomie (Ecriture)
- Gérer les demandes (Envoyer)
- Modifier le volet médical

Profil	D		Validité
Prescripteur	Voir	Unité Neuro-chirurgie B - Pr Vallée - Unité 501 (*structure : HCL HOPITAL NEUROLOGIQUE PIERRE WERTHEIMER*)	Du 11/02/2014 au 07/02/2015

Etablissement Choisir un établissement

Unité Choisir une unité

ou Guichet unique Choisir un guichet

Validité du 14/02/2014 au jj/mm/aaaa

Insérer l'habilitation

7 – Cliquer sur « Insérer l'habilitation »

Modification d'une habilitation pour un compte

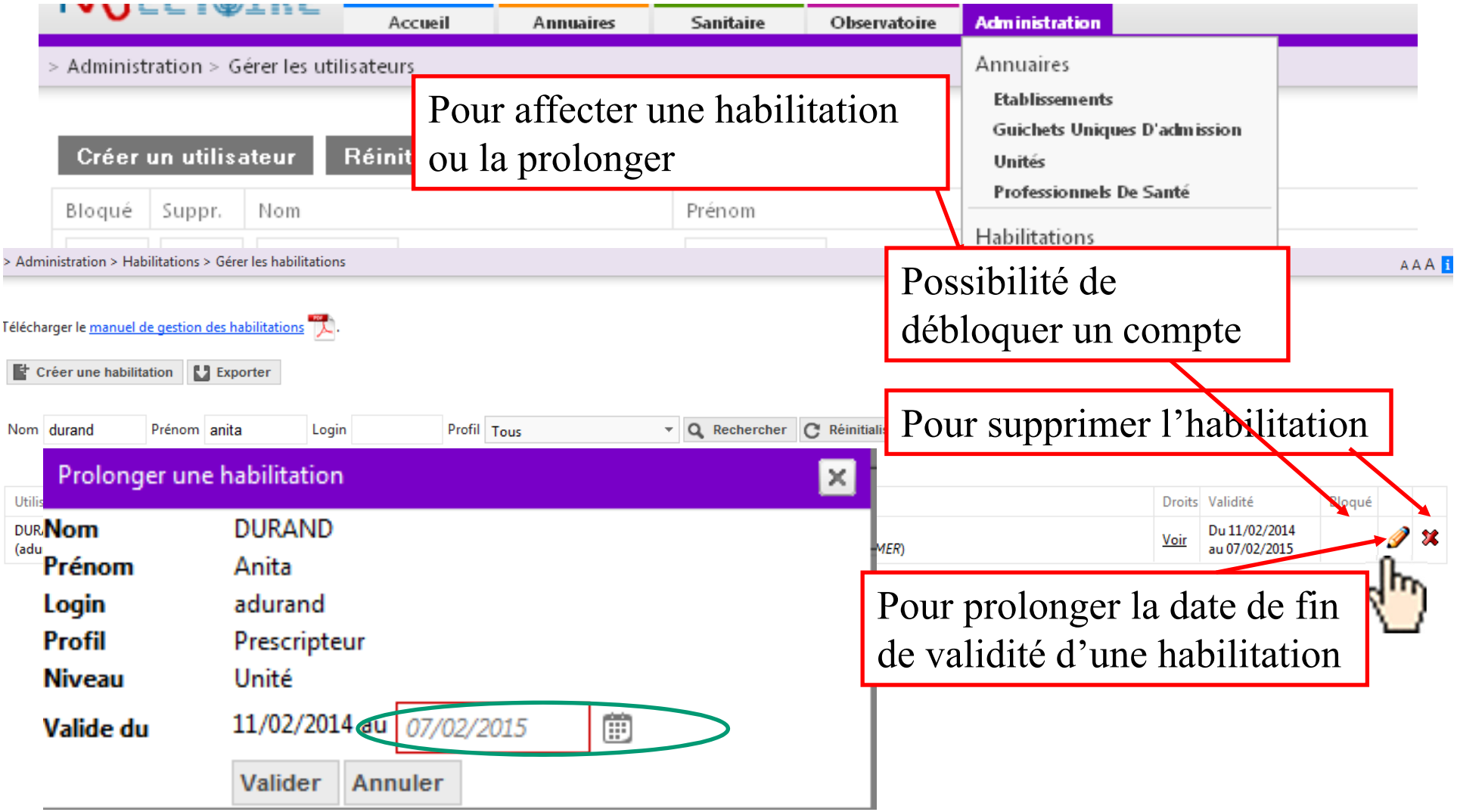

Pour affecter une habilitation ou la prolonger

Possibilité de débloquer un compte

Pour supprimer l'habilitation

Pour prolonger la date de fin de validité d'une habilitation

Affectation d'une habilitation sur un compte « supprimé »

Pour un compte « supprimé », l'ajout d'une habilitation, réactive automatiquement le compte. Penser aux mises à jour du compte (email notamment) si l'utilisateur est nouvellement arrivé dans l'établissement.

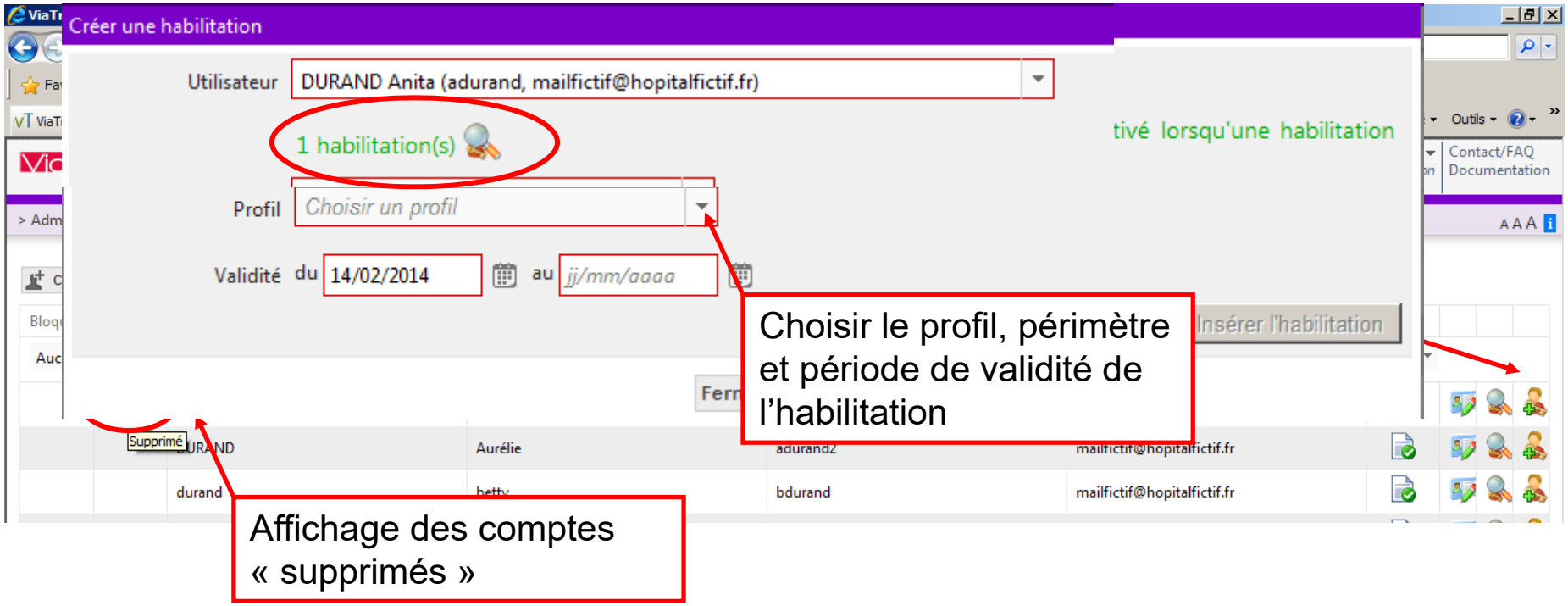

V. Consulter les annuaires

Consulter l'annuaire des structures

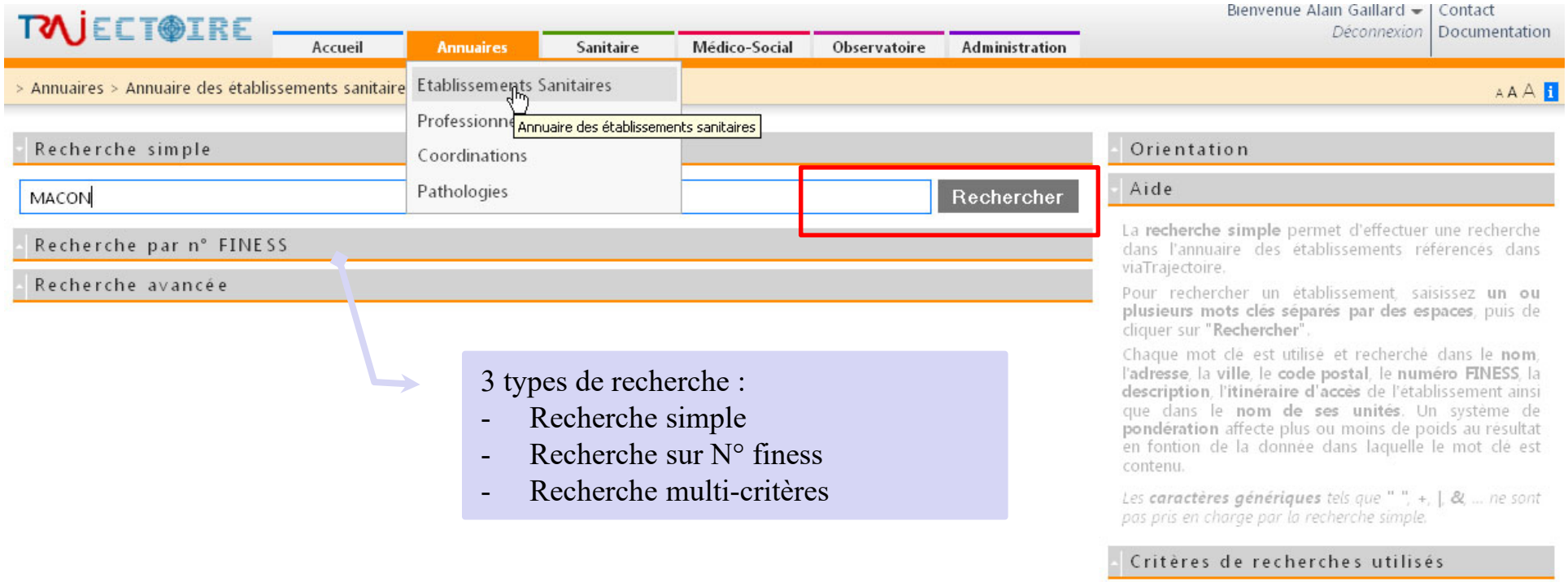

3 types de recherche :
- Recherche simple
- Recherche sur N° finess
- Recherche multi-critères

Le menu « Annuaires » est différent si l'utilisateur est connecté ou pas.

En mode non connecté vous avez :

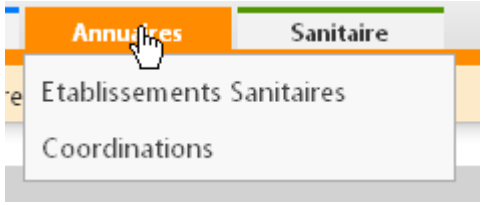

Consulter l'annuaire des structures
Recherche simple

TRAJECTOIRE

Accueil | Annuaires | Sanitaire | Médico-Social | Observatoire | Administration

Déconnexion | Documentation

> Annuaires > Annuaire des établissements sanitaires

Recherche simple

MACON

Rechercher

Recherche par n° FINESS

Recherche avancée

Résultats

Orientation

Aide

Critères de recherches utilisés

Possibilité de visualiser les unités en cliquant sur l'onglet

Etablissements (2) | Unités (4)

Liste | Vignettes

CH LES CHANAUX MACON

BD LOUIS ESCANDE
71000 MACON
Directeur : M. Flot arnould Laurent
Téléphone : 0385203040
Site internet : Non communiqué

Ouvrir dans une nouvelle fenêtre — *Cohérence : 50*

HOPITAL LOCAL LOUHANS LA BASSE MACONNIERE

350 AV FERNAND POINT
71500 LOUHANS
Directeur :
Téléphone : 0385763100
Site internet : Non communiqué

Ouvrir dans une nouvelle fenêtre — *Cohérence : 40*

Les établissements peuvent être visualisés sous forme de vignette

Première page | Prec. | Page 1 sur 1 | Suiv. | Dernière page

Vignettes par page 9

Consulter l'annuaire des structures
Recherche N° FINESS

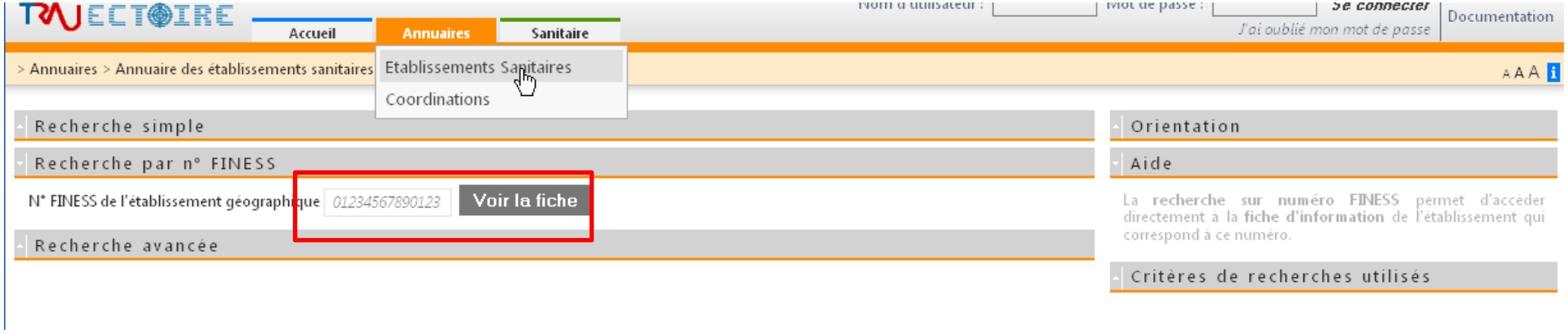

Cette recherche permet de trouver rapidement le descriptif d'un établissement par son numéro FINESS

Consulter l'annuaire des structures
Recherche avancée

Exemple : Recherche dans le département du Rhône des établissements ayant en ressource « Présence quotidienne de puéricultrice »

Médico-Social | Observatoire | Administration | Déconnexion | Documentation

Orientation

Aide

Critères de recherches utilisés

Code postal :
69
Ressources :
- Présence quotidienne de puéricultrice

Etablissement(s) — Mots clés sur le nom ou le surnom
Unité(s) — Mots clés sur le nom

Localisation
Territoire(s) de santé — Choisir un ou pls. territoires
Département ou Code postal — 69
Ville — Nom ou partie du nom d'une ville

Offre de soins
Mode(s) d'hospitalisation — Choisir un ou pls. modes
Discipline(s) — Choisir une ou pls. disciplines
Pathologie(s) — Choisir une ou pls. pathologies
Ressource(s) — 1 ressource(s) sélectionnée(s)

Rechercher | Réinitialiser

Résultats

Etablissements (4) | Unités (8)

Liste | Vignettes

Nom	Code postal	Ville	Cohérence	
CENTRE MÉDICAL PÉDIATRIQUE LA MAISONNÉE	69340	FRANCHEVILLE	6	Ouvrir
CENTRE MÉDICO-CHIRURGICAL DE RÉADAPTATION DES MASSUES	69322	LYON CEDEX 05	6	Ouvrir
HCL HOPITAL FEMME MERE ENFANT	69500	BRON	6	Ouvrir
POUPONNIÈRE LA FOUGERAIE	69370	SAINT DIDIER AU MONT D OR	6	Ouvrir

Consulter l'annuaire des coordinations

Cet écran permet de trouver les coordonnées des coordinations ou équipe de déploiement mis en place dans chaque région utilisant le logiciel ViaTrajectoire.

Consulter l'annuaire des professionnels de santé – en mode connecté uniquement

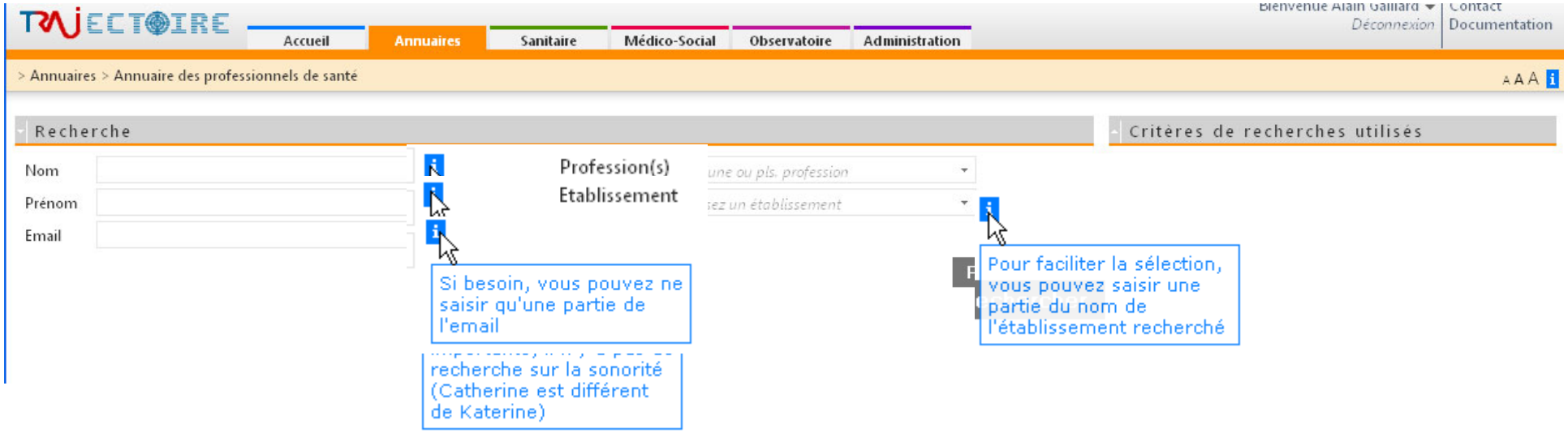

Cet écran permet de rechercher un professionnel de santé suivant les différents critères affichés.

Attention : Cette recherche se fait par rapport aux professionnels déclarés dans les différents onglets structures et unités, et non pas vis-à-vis des utilisateurs déclarés

Consulter l'annuaire des pathologies en mode connecté uniquement

- Déficiences sensorielles sévères
- Dermatologie et traitement des plaies
- Fragilités, polypathologies, symptômes généraux
- Gastroentérologie et chirurgie abdominale, sauf cancers)
- Gynécologie médicale et chirurgicale (sauf cancers)-obstétrique
- Infectiologie (sauf infections d'organes)
- Neurologie et neurochirurgie (sauf cancers)
  - 01- Accident vasculaire cérébral
    - 01- Suites de chirurgie pour anévrysme ou hématome spontané
      - Pour gestion de complications (sauf coma), attente d'évolution
        *07- Le patient est une **personne âgée fragile, poly patholog** ; avec risque de décompensations et intrication de problèmes somatiques, psychiques et sociaux.*
      - Pour gestion de complications (sauf coma), attente d'évolution
        *08- Le patient présente actuellement une **altération de l'état général** telle que l'autonomie au domicile est compromise et ne peut pas être compensée actuellement par l'entourage, les aides et/ou les soins de ville, sauf en HAD.*
      - Pour prise en charge médicale, rééducation pluridisciplinaire complexe, adaptations techniques et/ou appareillage
        *10- Les soins de rééducation nécessaires sont **complexes**, le **pronostic de récupération est favorable** la réserve fonctionnelle est suffisante pour permettre des soins de **rééducation intensive** (plus de 2 heures/jour).*
      - Pour prise en charge médicale, rééducation pluridisciplinaire complexe, adaptations techniques et/ou appareillage
        *07- Le patient est une **personne âgée fragile, poly pathologique**, présentant des maladies chroniques et aiguës avec risque de décompensations et intrication de problèmes somatiques, psychiques et sociaux.*
      - Pour prise en charge médicale, rééducation simple
        *05- **L'environnement est insuffisant** pour permettre une prise en charge ambulatoire actuellement*
      - USLD: Pour soins médico-techniques au long cours et/ou prise en charge de complications itératives, requérant une surveillance médicale pluri-hebdomadaire et une permanence des soins.
        *15- **USLD**: Le patient est une personne **fragile, instable, dépendante ou à risque de dépendance**. L'entourage et les aides professionnelles sont insuffisants pour assurer une prise en charge à domicile, même en HAD.*
    - 02- AVC récent avec déficits multiples, troubles cognitifs et/ou comportementaux, avec ou sans troubles du langage
    - 03- AVC récent avec déficit moteur et troubles du langage, sans autres troubles cognitifs associés

Imprimer le thésaurus à partir de cet élément

Vous pouvez imprimer tout ou une partie du thésaurus

Cet écran permet de visualiser le thésaurus des pathologies utilisées par le logiciel.

IV. Gérer son propre compte

Gérer son propre compte

TRAJECTOIRE

Accueil | Annuaires | Sanitaire | Médico-Social | Observatoire | Administration

> Administration > Gérer mon compte

A A A

Mes informations personnelles

Nom * TESTV5

Prénom

Nom d'utilisateur testv5

Email * jklj.lkjkj@mail.fr

Téléphone

Fax

Recevoir les emails ☐

Mot de passe Modifier

Profession Autre

RPPS

ADELI

Créateur Clara Iadecola

Annuler | Enregistrer

Historique des modifications

Date	Description	Responsable
03/02/2014 14:28:43	Création du compte	Iadecola Clara

Mes habilitations

Profil	Localisation	Validité	Droits
Responsable admissions	HCL HOPITAL HENRY GABRIELLE	du 03/02/2014 au 31/12/2015	voir
Prescripteur	HCL HOPITAL NEUROLOGIQUE PIERRE WERTHEIMER	du 03/02/2014 au 31/12/2015	voir
Prescripteur	HCL HOPITAL HENRY GABRIELLE	du 03/02/2014 au 31/12/2015	voir
Structure	HCL HOPITAL NEUROLOGIQUE PIERRE WERTHEIMER	du 10/02/2014 au 31/12/2014	voir
Gestionnaire des demandes d'admission	Dermatologie - Pr Thomas (*structure : HCL CENTRE HOSPITALIER LYON SUD*)	du 10/02/2014 au 15/02/2015	voir

Merci de votre attention